



DEVERNOIS

RAPPORT ANNUEL 2008



Directoire ●

Président du Directoire :

Thierry BRUN

Directeur Général :

Séverine BRUN

Conseil de Surveillance ●

Président :

Jean-Bernard DEVERNOIS

Vice-Présidente :

Zélia BOEL

Membres :

Eric BOEL

Annie DEVERNOIS

Commissaires aux comptes ●

Titulaires :

GESCOMM

représentée par Patrick CASPAR

EXCO FIDOGEST

représentée par Frédéric VILLARS

Suppléants :

Cabinet J. BOREL & Associés SA

François-Régis VIGNON

Responsable de l'information ●

Denis PONCET

S.A au capital de 2.300.000 €

Siège social :

13 Boulevard des Etines

BP 9 - 42124 LE COTEAU cedex

RCS : ROANNE B 405 880 485 - 58 B 48

Téléphone : 04 77 44 21 00

Télécopie : 04 77 44 21 04

Mail : www.devernois.fr

DEVERNOIS

SOMMAIRE

- 02 Directoire, Conseil de Surveillance, Commissaire aux Comptes
- 04 Organigramme
- 05 Rapport de gestion
- 13 Liste des conventions courantes conclues à des conditions normales
- 14 Résultats financiers des six derniers exercices
- 15 Chiffres clés
- 16 Evolution du cours de l'action

17 Les Comptes consolidés

- 18 Etats financiers consolidés
- 35 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

37 Les Comptes Sociaux

- 40 Etats financiers sociaux
- 54 Rapport Général des commissaires aux comptes
- 55 Rapport Spécial des commissaires aux comptes sur les conventions règlementées
- 58 Rapport du président du conseil de surveillance sur le contrôle interne
- 63 Rapport des commissaires aux comptes pour ce qui concerne les procédures de surveillance sur le contrôle interne
- 64 Texte des résolutions proposées à l'Assemblée Générale Ordinaire

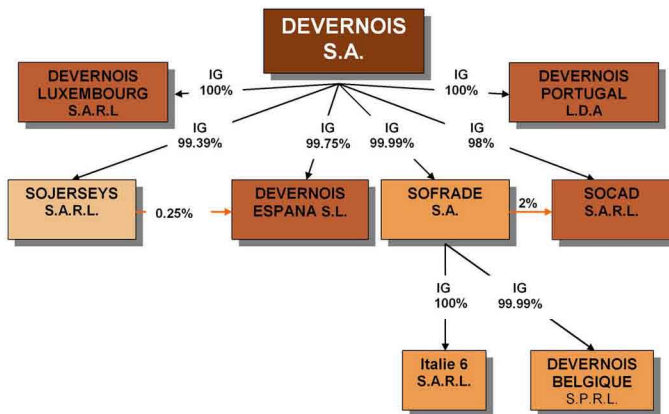
ATTESTATION DE RESPONSABILITE

J'atteste en ma qualité de Président du Directoire que, à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation. J'atteste de même par la présente que le rapport de gestion présenté ci-dessus de la page 1 à la page 12 représente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats, de la situation financière de la société ainsi que de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

Thierry Brun

Président du Directoire

Organigramme des sociétés consolidées du Groupe DEVERNOIS au 31 décembre 2008



Rapport de Gestion du Groupe DEVERNOIS

établi par le Directoire sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqué ce 24 avril 2009 en Assemblée Générale conformément aux prescriptions de la loi et des statuts de notre Société, afin de vous soumettre les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008, de vous présenter le rapport sur la situation et les faits marquants de cet exercice et de vous faire part des perspectives de l'année comptable en cours.

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes consolidés et sociaux ont été établis dans le cadre des dispositions légales et réglementaires actuellement en vigueur.

Conformément au règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés publiés au titre de l'exercice 2008 sont établis suivant les normes comptables internationales édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board). Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards) et les IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations. Elles sont décrites dans la note 1 « Principes comptables » de la note aux états financiers consolidés.

Les comptes sociaux sont présentés conformément aux règlements 99.02, 2002-10 et 2004-06 du Comité de la Réglementation Comptable. Les options prévues par le Plan Comptable Général sont retenues, afin d'être le plus possible en conformité avec les normes comptables internationales IFRS, sauf si des considérations fiscales l'en empêchent. Les méthodes comptables arrêtées en 2005, pour tenir compte des différentes évolutions réglementaires, ont été appliquées sans changement depuis 2006. Elles sont décrites dans la partie II « Principes, règles et méthodes comptables » de l'Annexe des comptes sociaux.

Le périmètre de consolidation se rapporte à l'organigramme joint aux présents comptes.

2 ACTIVITE DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008 :

Le Groupe Devernois a réalisé en 2008 un chiffre d'affaires de 46.6 M€ contre 48.5 M€ en 2007. Cette diminution de 4% est liée à deux phénomènes :

- une diminution de l'ordre de 3.2 % de l'activité dite de gros du fait notamment de la baisse de l'activité des Grands Magasins et du transfert de notre activité au Portugal sur une filiale de distribution. Celui-ci a occasionné sur le second semestre 2008 un travail en stock de dépôt consignment qui a réduit le volume facturé aux consommations effectives de notre client.
- une diminution de 4.2% de notre activité de distribution en périmètre non constant malgré la création d'une filiale de distribution à Luxembourg (319 K€).

Le chiffre d'affaires de gros est réalisé à 66.7% à l'exportation contre 62.1% en 2007 avec notamment le très bon comportement des pays hors CEE comme la Russie et le Liban. A ce titre, l'activité hors CEE représente 33.6% de notre activité de gros sur l'année 2008 contre 27.8% sur

l'année 2007. La part France de l'activité de gros passe de 37,9% en 2007 à 33,3% en 2008, du fait de la baisse progressive des chiffres d'affaires réalisés avec les grands magasins qui représente à elle seule une baisse de 5 points entre ces deux années.

La part du chiffre d'affaires dans la distribution représente 74.0 % du chiffre d'affaires total consolidé, contre 74.2 % en 2007. Le secteur de la distribution après un début très dynamique notamment sur les deux premiers mois de solde a été freiné très nettement sur le second semestre 2008 par les premiers effets de la crise de consommation, les mois de novembre et décembre ayant été les plus mauvais enregistrés sur le semestre. La France et la Belgique ont été les pays les plus touchés par les phénomènes de réduction de la consommation avec -5% de chiffre d'affaires par rapport à 2007. Nous noterons que pour la France, 64% de cette érosion est due à la réduction des périmètres de nos affiliés Socad dont tous n'ont pas été repris dans notre réseau de distribution en propre.

Notre groupe a poursuivi ses investissements (acquisitions et rénovations) dans la distribution, qui se sont élevés en France à 1 946 K€ hors immobilisations financières. Au 31 décembre 2008, l'enseigne comptait en France 78 succursales, 22 affiliés, 4 franchises, et des stands en Grands Magasins dont 5 en concession directe, à l'export 36 succursales, 11 affiliés et 17 franchises.

3 ANALYSE DES COMPTES CONSOLIDES

Les comptes consolidés sont présentés en application de la norme IAS 1 « présentation des états financiers » et la comparaison se fait d'après les comptes annuels 2007 en norme IFRS

3.1. BILAN

3.1.1. Actifs non courants

Le total des actifs non courants s'élevé à 39 903 K€ en valeur nette contre 39 591 K€ sur l'exercice précédent. Les investissements de l'exercice ont concerné principalement l'acquisition de fonds de commerce pour 1 714 K€ contre 2 052 K€ en 2007.

La dépréciation des fonds de commerce, évaluée à partir d'un test de dépréciation prenant en compte la valeur vénale estimée, s'élevé à 3 341 K€ contre 3 251 K€ sur les comptes au 31/12/2007.

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles concernées ont été réalisés en fonction des durées réelles d'utilisation selon la même méthode que celle appliquée sur les comptes 2007. La dotation aux amortissements s'élevé à 3 422 K€ et est imputée en résultat opérationnel courant.



3.1.2. Actifs courants

Les stocks en valeur brute sont en augmentation de 2 460 K€ par rapport à 2007. Cette hausse porte principalement sur les stocks de produits finis et marchandises et est issue des invendus des saisons Hiver 2007 et Eté 2008 qui ont été plus importants que l'année précédente compte tenu des problèmes d'écoulement constatés sur l'année 2008. Il en résulte une dépréciation des stocks de 3 021 K€ au 31/12/08 contre 2 253 K€ au 31/12/07. Dans ce contexte là, le groupe portera une attention toute particulière sur l'année à venir pour atténuer ce phénomène et mieux apprécier les besoins de ses filiales de distribution dans un contexte économique morose. Le groupe poursuit néanmoins sa politique consistant à livrer les collections plus tôt dans la saison afin de pouvoir disposer pour ses succursales et ses clients indépendants d'une plage élargie du nombre de semaines de vente, le réassort permettant en dernier lieu d'ajuster les besoins en fonction de l'évolution des ventes.

Le poste clients (en net) passe de 3 412 K€ au 31/12/07 à 2 921 K€ au 31/12/08, en diminuant en valeur brute de 1 304 K€ et de 812 K€ en provision.

3.1.3. Trésorerie

La trésorerie consolidée nette des comptes créditeurs diminue de 4 893 K€ entre le 31/12/07 et le 31/12/08. Cette diminution provient essentiellement d'un tassement de la marge sur l'année 2008 avec notamment la part plus importante prise par les périodes de solde au détriment des

périodes de ventes normales, mais aussi d'une hausse des stocks liée au phénomène expliqué dans le paragraphe ci-dessus.

3.1.4. Capitaux propres

Ils s'élevaient à 40 752 K€ au 31 décembre 2008, en diminution de 578 K€, et représentent 68 % du total du bilan, conséquence de l'écart entre le résultat 2008 et les distributions de dividendes moins importantes sur 2008 par rapport à 2007.

3.1.5. Passifs non courants

Les passifs non courants incluant les emprunts moyen long terme sont en baisse de 565 K€. Cette baisse résulte principalement d'un désendettement à moyen terme car les nouvelles souscriptions d'emprunts liées aux acquisitions de boutiques du Groupe ont été inférieures aux remboursements opérés.

3.1.6. Passifs courants

Le poste de provisions pour risques et charges est en baisse de 396 K€ entre les deux exercices en raison notamment du règlement d'un gros litige commercial avec un agent export sur la société Devernois. Les concours bancaires créditeurs augmentent de 1 075 K€ pour faire face aux besoins en fonds de roulement accrus alors que l'endettement financier à moins d'un an se réduit de 393 K€.

3.2. RESULTAT

3.2.1. Chiffre d'affaires

Par réseau en K€	2008	%	2007	%
Multimarques	6 982	15 %	6 947	14 %
Franchises	4 109	9 %	4 099	9 %
Grands Magasins	507	1 %	1 099	2 %
Fin de série et Divers	519	1 %	371	1 %
Sous Total Gros	12 117	26 %	12 516	26 %
Succursales	30 892	66 %	32 126	66 %
Affiliés	3 611	8 %	3 914	8 %
Escompte	(39)		(36)	
Total Consolidé	46 581	100 %	48 520	100 %

La baisse du chiffre d'affaires 2008 résulte essentiellement de la baisse conjuguée de l'activité de Gros et de l'activité du réseau « succursales ».

Dans un contexte économique perturbé, les choix stratégiques retenus par Devernois d'axer le développement de ses ventes au travers de réseaux succursalistes et affiliés et de redimensionner le réseau de franchises et de multimarques au travers d'emplacements sélectifs, afin de permettre une représentation fidèle et qualitative de l'image de la marque, restent toujours d'actualité.

Cette stratégie est développée en France et à l'international, notamment en Europe (Belgique, Espagne, Suisse) où le groupe réalise principalement son chiffre d'affaires.

3.2.2. Résultat opérationnel

Alors que le chiffre d'affaires du Groupe baisse de 4 %, la marge opérationnelle du groupe diminue de 58 % entre les deux exercices. Cette baisse de 2 305 K€ est liée avant tout à une érosion conjuguée de la marge et du chiffre d'affaires. Le chiffre d'affaires de 2008 a été réalisé, de façon plus importante qu'en 2007, en période de solde, au détriment des périodes de ventes à plein tarif, qui ont connu un net recul sur l'année.

Les charges externes augmentent de manière significative de 16 803 K€ à 17 294 K€, du fait notamment des évolutions de périmètre dans la distribution avec les acquisitions de nouvelles boutiques en France et à l'export. Les charges de personnel du groupe stagnent entre 2008 et 2007, la baisse



significative de 296 K€ sur la société Mère compensant les augmentations de ces frais lors des acquisitions de nouvelles boutiques notamment.

Globalement la marge opérationnelle courante passe de 3 971 K€ en 2007 à 1 666 K€ en 2008, soit 3.6% du chiffre d'affaires contre 8.2% en 2007.

Les autres produits et charges opérationnels sont proches de zéro à -10 K€ contre 339 K€ en 2007.

Le résultat opérationnel sur 2008 est de 1 656 K€ contre 4 310 K€ en 2007.

3.2.3. Résultat financier

Le résultat financier est globalement plus favorable à + 166 K€ contre 87 K€ en 2007 notamment du fait de la parité du franc Suisse qui a généré sur 2008 des écarts positifs de change importants (408 K€ de produits nets contre 168 K€ en 2007).

Le coût de l'endettement financier net augmente par rapport à l'exercice précédent sous l'effet de l'augmentation des

dettes du Groupe pour l'acquisition de nouvelles boutiques et de produits financiers en retrait en raison d'un besoin en fonds de roulement plus important.

Nous rappelons que la société procède en fonction des orientations des cours des devises à des couvertures de change pour couvrir ses achats en dollar et place sa trésorerie sur des supports qui garantissent la valeur du capital. Les couvertures prises dans l'exercice 2007 pour le compte de l'année 2008 n'ont cependant pas eu d'effets positifs du fait de la dépréciation du dollar qui a touché les 0.60 euro en milieu d'année 2008.

3.2.4. Résultat net

Le résultat net, après charge d'impôt sur les sociétés, est en baisse et représente 3.4 % du chiffre d'affaires consolidé contre 5.9% en 2007.

Il s'élève à 1 590 K€ contre 2 845 K€ à fin 2007.

Le résultat net par action est de 5.32 € en 2008 contre 9.51€ en 2007.

3.3. SITUATION FINANCIERE ET ENDETTEMENT. ART 225-100 c13 DU CODE DE COMMERCE

En K €	2006	2007	2008
Disponibilités & Valeurs Mobilières (hors provisions)	18 617	6 841	3 024
Dettes financières	8 518	7 902	7 884
Endettement net	(10 099)	1 061	4 860
Ratio /capitaux propres	(20) %	2.5 %	11.9 %
Ratio / chiffre d'affaires	(22) %	2.2 %	10.4 %
Coût moyen Endettement	-0.3 %	14.7 %	5.8 %

Le groupe conserve une bonne solidité financière malgré une baisse significative de la trésorerie liée aux opérations de capitalisation en 2007 et à la crise de consommation de 2008.

Les emprunts contractés par Devernois SA et Sofrade en 2008 l'ont été exclusivement à taux fixes.

4 ACTIVITE DE LA SOCIETE DEVERNOIS SA ET DE SES FILIALES

4.1. DEVERNOIS SA

Résultats de l'exercice :

En K €	2008	2007	% Var
Chiffre d'Affaires HT	35 696	37 399	(4.6) %
Résultat d'exploitation	5 690	6 517	(12.6) %
Résultat courant	5 864	6 882	(14.8) %
Résultat exceptionnel	(4 037)	(2 338)	(72.7) %
Résultat Net	1 829	2 964	(38.3) %

Le chiffre d'affaires de Devernois SA régresse de 4.6 % par rapport à 2007. Cette baisse porte sur le chiffre d'affaires « France » (-8%), tant sur le réseau libre que sur le réseau intégré. Le chiffre d'affaires export progresse par contre de 3.3%, dont +4% sur le réseau libre et +2.5% sur le réseau intégré.

Le résultat d'exploitation de l'exercice baisse de 12.6% en raison d'une réduction des marges sur les produits « négoce » et du poids de la dépréciation des fins de série. A noter la baisse significative des charges de personnel

pour un montant de -358 K€.

Le résultat financier comprend essentiellement le coût de la charge d'emprunt (147 K€). A noter en 2008 la faible part des gains sur les placements moyens termes compte tenu de la diminution de la trésorerie sur l'exercice 2008 et la diminution des gains sur position de change du fait de la fluctuation du dollar.

Le résultat exceptionnel, négatif de 4 037 K€, tient compte des abandons de créances faits aux filiales du groupe pour



4 649 K€, mais aussi des reprises de provisions liées à des litiges commerciaux ou sociaux dénoués sur l'année 2008 (702 K€).

Enfin, la société a minimisé sa charge d'impôt sur les sociétés grâce à un crédit d'impôt « collections » de 400 K€.

Sous-groupe SOFRADE

4.1.1. Sofrade SA

Résultats de l'exercice :

En K €	2008	2007
Chiffre d'Affaires HT	23 420	23 981
Résultat d'exploitation	(2 872)	(1 438)
Résultat financier	(129)	(162)
Résultat courant	(3 000)	(1 600)
Résultat exceptionnel	2 915	1 489
Résultat Net	(61)	(84)

Le réseau des succursales françaises enregistre une baisse de 2.3 % du chiffre d'affaires à périmètre non comparable par rapport à 2007, les ouvertures de boutiques fin 2007 et courant 2008 n'ayant pas compensé le ralentissement des ventes lié à la crise de consommation. Les mois de novembre et décembre ont subi une décroissance à deux chiffres par rapport en 2007 et ont fortement contribué à la régression du chiffre d'affaires de l'exercice.

Le résultat d'exploitation enregistre une dégradation de 1 434 K€, liée à trois phénomènes :

- La baisse de marge liée à la diminution du chiffre d'affaires
- La baisse de marge liée à la réduction du taux de marge (part plus importante des ventes réalisées en périodes de soldes).

La société exploitait 82 points de vente en succursales dont 5 stands en concession en Grands Magasins au 31 décembre 2008.

Sur l'exercice, Sofrade a continué le développement de son réseau par l'ouverture de nouveaux magasins (Aix en Provence, Vincennes, Valence) ou l'acquisition de points de vente, antérieurement affiliés, sur certaines villes stratégiques comme Arras ou Bourg en Bresse.

- Les charges externes en hausse du fait de l'ouverture de nouveaux points de vente.

Le résultat financier s'améliore en raison de l'évolution favorable sur la période du franc Suisse par rapport à l'euro, qui permet une réduction des pertes de change latentes provisionnées. Les charges d'intérêts 2008 augmentent cependant de 37 K€, liées aux intérêts des nouveaux emprunts contractés pour les acquisitions de 2007 et 2008.

Le résultat exceptionnel comprend essentiellement un produit d'abandon de créances de 2 760 K€. Contrairement à 2007, il n'y a pas d'effet significatif des cessions de boutiques, par contre la variation des dépréciations des fonds de commerce génère un produit net de 278 K€ contre une charge nette de 60 K€ en 2007.

4.1.2. Devernois Belgique

Cette société exploitait sur le territoire belge au 31 décembre 2008, 8 boutiques en succursales, 11 stands dans des grands magasins, ainsi qu'un point de vente en affiliation. Une nouvelle boutique a été ouverte à Gand en 2008.

Résultats de l'exercice :

En K€	2008	2007
Chiffre d'Affaires HT	4 252	4 485
Dont part commerciale	4 252	4 483
Résultat d'exploitation	(1 275)	(819)
Résultat courant	(1 293)	(833)
Résultat exceptionnel	1 285	982
Résultat Net	(8)	149

Le chiffre d'affaires à périmètre non comparable est en récession de 5.2 % par rapport à 2007.

Le résultat d'exploitation traduit une aggravation des pertes en raison de baisses de marge liées à une volonté d'écoulement des stocks sur les périodes de soldes, alors que les mois de ventes, hors opérations spéciales de ventes, ont été en dessous des attentes.

Le résultat exceptionnel correspond principalement au produit de l'abandon de créances consenti par Devernois SA pour 1 301 K€.

4.1.3. Itolie 6

Cette société exploitait 4 boutiques sur le territoire suisse au 31 décembre 2008 avec l'intégration dans l'année 2008 d'un stand dans un grand magasin Loeb à Bern.

Résultats de l'exercice :

En K €	2008	2007
Chiffre d'Affaires HT	2 559	2 318
Résultat d'exploitation	(178)	(60)
Résultat courant	(69)	(98)
Résultat exceptionnel	50	87
Résultat Net	(20)	(12)

Le chiffre d'affaires à périmètre non comparable s'accroît de 10.4 %, dont 6.4% lié à l'ouverture de la boutique de Bern. L'augmentation résiduelle provient de la parité favorable du CHF par rapport à l'euro.

Les pertes d'exploitation augmentent sous l'effet cumulé du démarrage de la boutique de Bern et de l'érosion des taux de marge liée aux mêmes causes que celles évoquées pour nos filiales Sofrade et Belgique notamment.

Le résultat exceptionnel correspond essentiellement au produit de l'abandon de créances accordé par Devernois SA pour 60 K€.

4.2. DEVERNOIS Espagne

Cette société espagnole gère d'une part, la force de ventes et l'animation du réseau sur le territoire espagnol, et d'autre part, l'activité de 6 boutiques en propre, 2 partenaires affiliés et depuis la fin de l'année 2008, elle gère en outre 5 stands dans une chaîne de grands magasins

Résultats de l'exercice :

En K €	2008	2007
Chiffre d'Affaires HT	2 301	2 679
Résultat d'exploitation	(447)	(301)
Résultat courant	(447)	(297)
Résultat exceptionnel	441	300
Résultat Net	(6)	3

Le chiffre d'affaires est en baisse de 14.10 % par rapport à 2007, en raison d'une diminution de l'activité des boutiques de 7.5% et de la suppression de l'activité « grande taille » dans une chaîne de grands magasins. Ces baisses ne sont pas compensées par la nouvelle activité des 5 corners sur la fin de l'année.

Le résultat d'exploitation se détériore donc du fait de la baisse du chiffre d'affaires, même si le taux de marge de la société s'améliore par rapport à 2007.

Le résultat exceptionnel correspond au produit de l'abandon de créances accordé par Devernois SA pour 450 K€.

4.3 DEVERNOIS Luxembourg

Cette société luxembourgeoise gère une boutique basée dans la ville de Luxembourg depuis le mois d'avril 2008.

Résultats de l'exercice :

En K €	2008	2007
Chiffre d'Affaires HT	346	
Résultat d'exploitation	(77)	Néant
Résultat courant	(84)	
Résultat exceptionnel	78	
Résultat Net	(6)	

Le magasin de Luxembourg a réalisé une très belle progression au cours de l'année 2008. Son résultat d'exploitation de - 77 K€ est conforme à notre budget relatif à une année de démarrage.

Le résultat exceptionnel de cette année est exclusivement lié à l'abandon de créances réalisé par la société mère Devernois SA.

Cette société devrait être proche de l'équilibre d'exploitation en année pleine si elle confirme ses réalisations sur l'année 2009.

4.4. SOCAD SARL

Cette société gérât au 31 décembre 2008, 22 points de vente en France sous forme de commission-affiliation contre 29 en 2007.

Les arrêts d'activité de ces affiliés sont souvent liés à des départs à la retraite ou à un souhait d'arrêter une activité en perte de vitesse. Sur l'année 2008, 2 affiliés ont cependant été repris dans la société Sofrade et transformés en succursales (Arras, Bourg-en-Bresse ...).

Résultats de l'exercice :

En K €	2008	2007
Chiffre d'Affaires HT	3 572	4 410
Résultat d'exploitation	(66)	60
Résultat courant	(66)	60
Résultat exceptionnel	0	0
Résultat Net	(42)	42



Le chiffre d'affaires de cette activité en baisse de 19 % est directement lié aux sorties de points de vente en 2008.

La baisse du résultat d'exploitation entre les deux exercices provient des phénomènes suivants :

- réduction du nombre de points de vente exploités
- baisse du taux de marge, résultant d'une politique de soldes plus agressive
- baisse de chiffre d'affaires sur les périodes « hors soldes et promotion ».

4.5. SOJERSEYS SARL

4.5.1. Sojerseys sarl

Cette filiale de Devernois SA n'a pas d'activité commerciale et enregistre uniquement une redevance de location gérance due par la société mère.

Cette société qui devait disparaître courant 2008 devrait être dissoute dans l'année 2009.

Résultats de l'exercice :

En K €	2008	2007
Chiffre d'Affaires HT	8	8
Résultat d'exploitation	4	5
Résultat courant	6	6
Résultat exceptionnel	0	0
Résultat Net	6	6

5 PERSPECTIVES 2009

Les tendances observées sur le début d'année 2009 ne permettent pas de tirer des conclusions qui pourraient être trop hâtives. Nous pouvons rappeler que les deux premiers mois de 2008 ont montré une tendance de hausse très forte des ventes, alors que les mois de mars et avril ont généré des baisses très significatives.

A fin février, notre activité de distribution reste au niveau de 2008 en périmètre non comparable, mais l'incertitude plane sur la consommation des périodes hors promotions et soldes. Notre activité de gros est par contre très clairement en régression du fait de la morosité du marché et de la frilosité de clients multimarques qui sont dans l'expectative et n'osent pas s'engager dans des approvisionnements trop importants.

Compte tenu de ces incertitudes, le groupe poursuivra les efforts de rationalisation de ses coûts de fonctionnement engagés depuis 2006. L'objectif de rentabilisation des structures existantes n'ayant pas pu être atteint en 2008 compte tenu de la crise de consommation, est reconduit pour l'année 2009, avec deux axes prioritaires consistant à redresser la marge commerciale globale du Groupe et réduire les coûts de fonctionnement.

En ce sens, sur l'année 2009, une politique drastique de réduction des coûts sera menée sur l'ensemble des centres budgétaires et des structures du Groupe. A ce titre, un plan de licenciement économique doit être finalisé fin février 2009 chez DEVERNOIS SA. Le groupe continuera de privilégier les circuits d'approvisionnements courts et tentera d'optimiser la rotation des produits entre boutiques afin de minimiser l'impact pesant des stocks résiduels de fin de saison.

Dans le premier trimestre 2009, notre filiale portugaise commencera son activité suite à la reprise d'un agent multimarques ayant eu des difficultés financières.

Le groupe continue de développer son système d'information et d'harmoniser le contrôle de gestion des filiales export avec celui de la France.

6 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La société n'a pas d'activité de recherche, par contre il dispose d'un département "création" qui lui permet de concevoir, préparer et réaliser les deux collections annuelles et leurs déclinaisons. Les frais engagés par ce département remplissent les critères des frais de développement et sont donc portés à l'actif du bilan.

L'annexe sociale de DEVERNOIS SA précise le traitement de ces actifs. Par ailleurs, cette activité de création a permis à la société DEVERNOIS SA de bénéficier en 2008 d'un crédit d'impôt de 400 K€.

7 SOCIAL ET ENVIRONNEMENT

7.1 Informations sociales

7.1.1 L'effectif du groupe s'élève à 403 personnes à fin décembre 2008, contre 404 à fin 2007. L'exploitation normale des boutiques entraîne l'établissement de contrats à durée déterminée ou d'intérimaires afin de pallier les surcroûts de travail saisonniers ainsi que les remplacements des salariés absents.

7.1.2 En ce qui concerne l'organisation du temps de travail, elle répond à la législation des territoires d'implantation du groupe. Pour la France, un accord de réduction du temps de travail est en place depuis février 2000 dans la société mère Devernois SA, sur la base d'un horaire collectif de 35 heures de travail hebdomadaires. La filiale française de distribution Sofrade SA a instauré un temps de travail collectif fixé à 35 heures hebdomadaires pour les salariés à temps complet ainsi qu'un module de mensualisation pour les salariés à temps partiels afin de pouvoir répondre de manière plus économique aux besoins d'ouverture de nos boutiques.

La refonte de l'organisation du temps de travail et du mode de rémunération qui concerne tous les salariés a été totalement finalisée au sein de la filiale de distribution française en 2007.

7.2 Informations sur l'environnement

7.2.1. La société Devernois règle une redevance au



programme « éco-emballages » sur les sacs remis aux consommateurs. D'autre part, au niveau de la production, les déchets textiles sont collectés et récupérés par un organisme agréé de retraitement. L'activité de production n'entraîne pas d'autres rejets dans l'air ou dans l'eau.

8 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Néant

9 EVOLUTION DU TITRE DEVERNOIS

Au cours de cette année, le nombre de titres échangés s'est élevé à 1 505 pour un montant de 207 K€. Les cours extrêmes du titre se sont situés au plus bas à 85 € et au plus haut à 160 €. L'action cotait 85,73 € au 31 décembre 2008, soit une capitalisation boursière de 25,6 millions d'euros.

10 PARTICIPATIONS

La société mère Devernois SA a créé courant 2008, 2 filiales détenues à 100%, au Luxembourg et au Portugal, pour un montant de capital respectivement de 12,5 et 5 K€.

Sociétés contrôlées :

Nous vous rappelons que DEVERNOIS SA détient directement :

- 199.990 actions sur les 200.000 actions composant le capital social de SOFRADE, Société Anonyme au Capital de 3.200.000 euros, dont le siège social est à Les Etines - 42124 LE COTEAU Cedex.
- 1.140 parts sur 1.147 parts composant le capital social de SOJERSEYS, Société à Responsabilité Limitée au Capital de 18.352 euros, dont le siège social est à Les Etines - 42124 LE COTEAU Cedex.
- 2.450 parts sur les 2.500 parts composant le capital social de SOCAD, Société à Responsabilité Limitée au Capital de 100.000 euros, dont le siège social est à Les Etines - 42124 LE COTEAU Cedex.
- 12 500 parts sur 12 500 du capital de la société Devernois Luxembourg, société à responsabilité limitée au capital de 12 500 euros basée Rue Philippe 2 à Luxembourg.
- 1 part sur 1 du capital de la société Devernois Potugal société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros basée avenue Pessoa à Lisbonne.

11 REPARTITION DU CAPITAL

Nous vous informons, en dernier lieu, qu'au 31 décembre 2008, la Société Anonyme D.S.A. détient dans le capital de DEVERNOIS SA 236 770 actions soit 79,17 %, sans changement par rapport au 31 décembre 2007.

A la connaissance de la Société, aucun autre actionnaire ne possède plus de 5 % du capital.

La participation des salariés au capital social de la société, dans le cadre d'une gestion collective ou dont les intéressés n'ont pas une libre disposition, est nulle au 31 décembre 2008.

12 DIVIDENDES VERSES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Les revenus distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Nombre d'actions	Dividende distribué	Revenus éligibles à la réfaction de 50 %	Revenus éligibles à la réfaction de 40 %	Revenus non éligibles à la réfaction de 50 %
2005	299 058	1,70 €	Néant	1,70 €	Néant
2006	299 058	38,45 €	Néant	38,45 €	Néant
2007	299 058	6,70 €	Néant	6,70 €	Néant

13 AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE DE LA SOCIETE MERE

Nous vous proposons de distribuer aux actionnaires un dividende de 3,5 € par action, ce qui conduirait à affecter le résultat de l'exercice, soit 1 829 561,74 €, de la manière suivante :

→ Au titre des dividendes aux actionnaires, la somme de	1 046 703,00 €
→ Au poste « Autres réserves », la somme de	782 858,74 €

Ces dividendes sont intégralement éligibles à la réfaction de 40 % prévue par l'article 158-3 2° du Code général des impôts, dont peuvent bénéficier les personnes physiques.

14 LISTE DES MANDATS EXERCES - REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

En application des dispositions de l'article L 225-102-1 du code de commerce, nous vous rendons compte :

- de la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société et par chaque mandataire social durant l'exercice 2008 :
- Monsieur Jean-Bernard DEVERNOIS :
 - Président du Conseil de Surveillance
 - Membre des Conseils de Surveillance des sociétés anonymes CARS MICHEL et MICHEL VOYAGES
- Madame Zélia BOEL :
 - Présidente du Conseil d'Administration de la société anonyme D.S.A.



- Gérante de la société à responsabilité limitée SOJERSEYS.

↳ Monsieur Thierry BRUN :

- Directeur Général et Administrateur de la société anonyme D.S.A.
- Président Directeur Général et Directeur Général de la société anonyme SOFRADE.
- Gérant des sociétés à responsabilité limitée: SOCAD ; ITALIE 6.
- Gérant de la société à responsabilité limitée de droit espagnol DEVERNOIS ESPAGNE.
- Gérant de la société à responsabilité limitée de droit belge DEVERNOIS BELGIQUE.
- Gérant de la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois DEVERNOIS LUXEMBOURG
- Gérant de la société à responsabilité limitée de droit portugais DEVERNOIS PORTUGAL
- Gérant de la S.C.I DAX-IMMO.
- Gérant de la S.C.I AIX-IMMO
- Gérant de la S.C.I. DISPRO
- Gérant de la SARL HSTB

↳ Monsieur Eric BOEL :

- Membre du Conseil de Surveillance de la société anonyme DEVERNOIS.
- Gérant des sociétés à responsabilité limitée de droit français : HOSPITEL, TISSAGES DE CHARLIEU, FINANCIERE DE LA MURETTE, TDT.

↳ Madame Séverine Brun :

- Directeur général de la société anonyme DEVERNOIS
- Membre du Directoire de la société anonyme DEVERNOIS
- Gérante de la SARL HSTB

↳ Madame Annie DEVERNOIS :

- Membre du Conseil de Surveillance de la société anonyme DEVERNOIS

↳ de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2008 à chacun des mandataires sociaux :

↳ Monsieur Thierry BRUN, Président du Directoire de la société a perçu les sommes suivantes :

- Rémunération versée par la société DEVERNOIS SA : 161 K€, dont des avantages en nature et bonus de 31 K€ lié aux résultats.

↳ Madame Séverine BRUN, Directrice Générale de la société a perçu les sommes suivantes :

- Rémunération versée par la société DEVERNOIS SA : 90 K€, dont des avantages en nature et bonus de 15 K€ lié aux résultats.
- Rémunération versée par la société HSTB : 62 K€

↳ Monsieur Jean-Bernard DEVERNOIS, Président du Conseil de surveillance de la société a perçu les sommes suivantes :

- Rémunération versée par la société DEVERNOIS SA : 54 K€

15 TRANSACTIONS EFFECTUEES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX SUR LES TITRES

Néant

16 TABLEAU ET RAPPORT DES DELEGATIONS POUR AUGMENTATION DE CAPITAL

Néant

17 CHARGES ET DEPENSES NON DEDUCTIBLES

Nous soumettons à votre approbation les charges et dépenses visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts, qui s'élevaient pour l'exercice clos le 31 décembre 2008 à la somme de 42 K€. L'impôt correspondant s'est élevé à 14 K€.

18 HONORAIRES COMMISSARIAT AUX COMPTES

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes, correspondant aux missions d'audit légal dans le groupe consolidé DEVERNOIS et constaté en charges au titre de l'exercice 2008, s'élève à 113 K€.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes tels qu'ils sont présentés et de donner quitus de leur mandat pour cet exercice aux membres du Directoire et aux Commissaires aux Comptes.

Vous aurez à vous prononcer sur les conventions visées aux articles L225-38 et suivants du nouveau Code de Commerce, et qui sont relatées dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

En respect de l'article 225-39 du Code de Commerce, nous mettons à votre disposition la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales.

Vous aurez par ailleurs à vous prononcer sur la possibilité, pour votre Société d'opérer en Bourse sur ses propres actions, conformément à l'article L225-209 du Code de Commerce, et à l'autorisation de l'AMF. Nous vous rappelons que la Société n'a pas utilisé l'autorisation en cours à ce jour.

En dernier lieu, après avoir constaté que les mandats respectifs des commissaires aux comptes titulaire, le cabinet EXCO FIDOGEST et suppléant François Régis VIGNON, arrivaient à expiration à la date de l'assemblée, vous aurez à vous prononcer sur leur renouvellement. Nous vous proposons de renouveler leur mandat pour une nouvelle période de 6 ans qui expirera à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2014.

Tel est, Mesdames, Messieurs, le rapport que nous vous présentons, en vous demandant de bien vouloir approuver les résolutions soumises à votre vote.

Le Directoire

Liste des conventions courantes conclues à des conditions normales

En application des dispositions de l'article L 225-39 du code de commerce, nous vous rendons compte de la liste des conventions courantes conclues à des conditions normales.

Cessions de produits finis et de négoce aux filiales de distribution :

SOFRADE, SOCAD, DEVERNOIS BELGIQUE, DEVERNOIS ESPAGNE, ITALIE 6, DEVERNOIS LUXEMBOURG.

Re-facturation d'articles publicitaires à ces mêmes filiales.

Re-facturation de frais de personnel administratif à ces mêmes filiales.

Re-facturation de frais administratifs à ces mêmes filiales.

Prise en charge des frais de siège de DEVERNOIS ESPAGNE.

Achat de matières premières à la société TISSAGE DE CHARLIEU

Convention de prêt entre DEVERNOIS SA et la société DEVERNOIS LUXEMBOURG



Résultats de la société mère au cours des six derniers exercices

NATURE DES INDICATIONS	2004	2005	2006	2007	2008
I SITUATION FINANCIERE					
EN FIN D'EXERCICE					
Capital Social (en K Euros)	2 300	2 300	2 300	2 300	2 300
Nombre d'actions existantes	299 058	299 058	299 058	299 058	299 058
Nombre d'actions émises en cours d'exercice					

II RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES (K Euros)

Chiffre d'affaires hors taxes	40 889	36 044	35 972	37 399	35 696
Résultats avants impôts, participation des salariés amortissements et provisions	4 761	2 791	6 294	5 392	2 950
Impôts sur les bénéfices	1 417	1 074	1 332	1 472	-2
Participation des salariés due au titre de l'exercice	187	49	27	108	0
Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	2 637	2 005	2 596	2 964	1 829
Montant des bénéfices distribués	508	508	2 596	2 003	1 047
Distribution exceptionnelle			8904	0	0

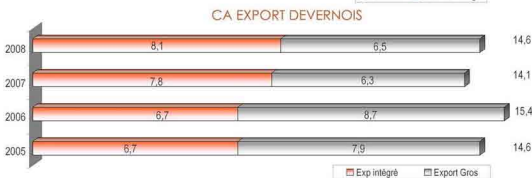
III RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE ACTION (€.)

Résultats après impôts, participation des salariés, mais avant amortissements et provisions	10,56	5,58	16,50	12,75	9,87
Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	8,82	6,70	8,68	9,91	6,12
Dividende versé à chaque action					
- sur bénéfice	1,70	1,70	8,68	6,70	3,50
- sur réserves			29,77	0,00	0,00

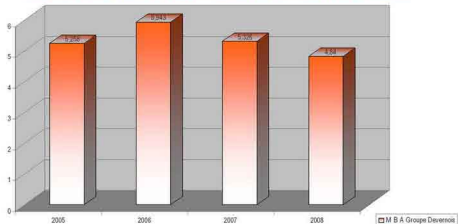
IV PERSONNEL

Effectif moyen des salariés permanents employés pendant l'exercice	208	195	183	166	155
Montant de la masse salariale (K€)	5 608	5 434	5 235	5 064	4 824
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, Œuvres Sociales, etc...) (K€)	2 289	2 239	2 098	2 035	1 918

Chiffres clés en millions d' euros



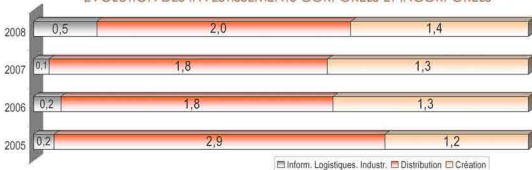
MARGE BRUTE AUTOFINANCEMENT DU GROUPE DEVERNOIS



PARTS RESPECTIVES DES RESULTATS NETS DU GROUPE, DE LA SOCIETE MERE ET DES DIVIDENDES



EVOLUTION DES INVESTISSEMENTS CORPORELS ET INCORPORELS





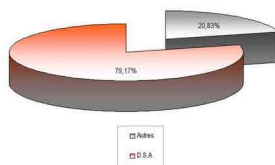
Evolution 2008

MOIS	Cours Moyen de clôture
janv-08	-
févr-08	155,12
mars-08	155,5
avr-08	159,95
mai-08	148,65
juin-08	149,19
juil-08	137,82
août-08	140
sept-08	133,09
oct-08	95,01
nov-08	-
déc-08	85,12

MOIS	Transactions	
	Nb Titres échangés	Capitaux en Euro
Janvier-08	-	0
Février-08	103	15 675
Mars-08	105	16 200
Avril-08	582	92 936
Mai-08	116	16 483
Juin-08	59	8 720
Juillet-08	48	6 569
Août-08	3	420
Septembre-08	144	17 985
Octobre-08	285	27 644
Novembre-08	-	0
Décembre-08	60	4 720
Total	1 505	207 352

Répartition du capital entre les principaux actionnaires au 31 décembre 2008

A la connaissance de la société, aucun autre actionnaire ne possède plus de 5% du capital



DEVERNOIS

C
CONSOLIDES
M
P
T
E
S





Bilan consolidé du Groupe DEVERNOIS

ACTIF (milliers d'euro)	31/12/2008	31/12/2007	REF ANNEXE
ACTIFS NON COURANTS	39 903	39 591	
Immobilisations incorporelles	29 931	28 985	note 13
Immobilisations corporelles	9 009	9 624	note 14
Immeubles de placement	-	30	
Immobilisations financières	864	865	note 15
Autres actifs financiers disponibles à la vente (TIAP)	-	-	
Impôts différés actifs	99	87	note 16
ACTIFS COURANTS	20 105	21 884	
Stocks	11 593	9 903	note 18
Acomptes et avances	-	-	
Clients et comptes rattachés	2 921	3 412	note 17
Autres créances et comptes de régularisation	2 567	1 728	note 19
Trésorerie	3 024	6 841	note 20
TOTAL GENERAL	60 008	61 475	
PASSIF (milliers d'euro)	31/12/2008	31/12/2007	REF ANNEXE
CAPITAUX PROPRES	40 752	41 330	note 21
Capital social	2 300	2 300	
Primes d'émission	7 477	7 477	
Ecart de réévaluation	105	105	
Réserves légales	230	230	
Réserves réglementées			
Autres réserves	29 027	28 369	
Ecart de conversion	23	4	
Résultat de l'exercice	1 590	2 845	
INTERETS MINORITAIRES	-	-	
PASSIFS NON COURANTS	6 095	6 660	
Emprunts et dettes financières LT (plus d'un an)	4 034	4 734	note 24
Impôts différés passifs	1 953	1 751	note 25
Provisions pour risques et charges long terme	108	67	
Autres passifs non courants (dont participation des salariés)	-	108	note 25
PASSIFS COURANTS	13 161	13 485	
Fournisseurs et comptes rattachés	4 815	4 269	note 26
Emprunts et dettes financières CT (moins d'un an)	2 103	2 496	note 24
Comptes bancaires créditeurs	1 747	672	note 24
Dettes fiscales et sociales courant	-	-	note 26
Dettes fiscales et sociales et autres dettes	3 541	4 758	note 26
Provisions pour risques et charges courantes	955	1 290	note 22
TOTAL GENERAL	60 008	61 475	

Compte de résultats comparés du Groupe DEVERNOIS

	31/12/2008	31/12/2007	REF ANNEXE
CHIFFRE D' AFFAIRES	46 586	48 518	note 4
Production stockée-immobilisée	2548	1747	
PRODUITS OPERATIONNELS COURANT	49 134	50 265	
Achats consommés	-11 632	-12 082	
Charges de personnel	-13 519	-13 484	
Charges externes	-17 294	-16 803	
Impôts et taxes	-991	-940	
Dotations aux amortissements	-3 422	-3 183	
Dotations aux provisions nettes	181	454	
Charges d'exploitation nettes	-791	-256	note 7
CHARGES OPERATIONNELLES COURANT	-47 468	-46 294	
MARGE OPERATIONNELLE COURANT	1 666	3 971	
Autres produits et charges opérationnels	-10	339	note 8
RESULTAT OPERATIONNEL	1 656	4 310	
Produits nets de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	74	126	
Charges de financement	-335	-282	
Coût de l'endettement financier net	-261	-156	note 10
Autres produits et charges financiers	427	243	
RESULTAT FINANCIER	166	87	
Charges d'impôt	-232	-1 552	note 11
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence			
RESULTAT NET AVANT RESULTATS DES ACTIVITES ARRETEES OU EN COURS DE CESSION	1 590	2 845	
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
RESULTATS CONSOLIDE NET	1 590	2 845	
Part du groupe	1 590	2 845	
Part des minoritaires	0	0	
RESULTAT PAR ACTION	5	10	



Tableau des flux de trésorerie consolidé

En Euros	31/12/2008	31/12/2007
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		
Résultat net des sociétés intégrées	1 590	2 845
Charges et produits sans incidence sur la trésorerie :		
- provisions à caractère de réserve	-294	-575
- amortissements	3 418	3 183
- provisions sur fonds de commerce	91	-140
- autres produits à caractère de réserves	-276	-245
- impôts différés	282	81
- plus-values de cessions, nettes d'impôt	29	177
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	4 840	5 326
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-2 862	-428
Flux net de trésorerie généré par l'activité	1 978	4 898
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	-3 904	-5 298
Cessions d'immobilisations nettes	256	684
Incidence des variations de périmètre		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-3 648	-4 614
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-2 004	-11 499
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Augmentations de capital en numéraire		
Souscription d'emprunts	1 500	3 000
Remboursement d'emprunts	-2 547	-2 963
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-3 051	-11 462
VARIATION DE TRESORERIE	-4 721	-11 178
Incidence des variations des cours des devises	170	19
Trésorerie d'ouverture	6 169	17 366
Trésorerie de clôture	1 278	6 169
Variation de trésorerie	-4 721	-11 178
Vérifications	0	0

Tableau de variation des capitaux propres

En K€	Capital Normes Françaises	Primes	Ecart de réévaluation	Réserves consolidées	Ecart de conversion	Résultat de l'exercice	Total
Situation au 31.12.2007	2 300	7 477	105	28 599	4	2 845	41 330
Incidence affectation des résultats				842		-2 845	-2 003
Autres mouvements				-184	19	1 590	1 425
Situation au 31.12.2008	2 300	7 477	105	29 257	23	1 590	40 752



Note aux états financiers consolidés

pour le bilan du 31 décembre 2008

Note 1 : PRINCIPES COMPTABLES

Conformément au règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés publiés au 31 Décembre 2008 sont établis suivant les normes comptables internationales édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board). Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards) et les IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations.

1.1. CONSOLIDATION

Les sociétés dans lesquelles DEVERNOIS SA exerce directement ou indirectement un contrôle majoritaire sont intégrées globalement.

Le périmètre de consolidation est présenté en note 2.

Toutes les transactions significatives réalisées entre les sociétés consolidées ainsi que les profits internes sont éliminés.

Les comptes des sociétés consolidées ont tous été arrêtés au 31 Décembre 2008 et ont tous une durée de 12 mois.

Les bilans et comptes de résultat utilisés pour la consolidation sont ceux arrêtés par les organes de direction des sociétés concernées.

1.2. CONVERSION DES ETATS FINANCIERS DES FILIALES ETRANGERES

Les filiales ont pour devise de fonctionnement leur monnaie locale, dans laquelle est libellé l'essentiel de leurs transactions.

La règle de base est la conversion du bilan au taux de clôture et du compte de résultat, mois par mois, au taux moyen de chaque mois. Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales doivent être enregistrées en écart de conversion inclus dans les capitaux propres consolidés.

La seule société concernée est Italie. Les états financiers de la succursale étrangère de la société Italie 6 ont été convertis selon la méthode du cours de clôture à l'exception des capitaux propres qui ont été convertis au cours historique.

Par mesure de simplification, et par le fait que la société concernée, Italie 6, a un impact mineur sur les postes du compte de résultat consolidé, les opérations de résultat ont été converties à un taux de clôture.

1.3. OPERATIONS EN DEVISES

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 "Effets des variations des cours des monnaies étrangères". En application de cette norme, les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par la filiale dans sa monnaie de fonctionnement au cours du jour de la

transaction. Les éléments monétaires du bilan sont réévalués au cours de clôture à chaque arrêté comptable. Les écarts de réévaluation correspondants sont enregistrés au compte de résultat.

Les instruments dérivés sont évalués et comptabilisés conformément aux principes généraux. En conséquence, les instruments dérivés affectés à la couverture du risque de change d'opérations en devises sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur à chaque fin de période.

L'écart de réévaluation constaté est comptabilisé :

- en marge opérationnelle pour les transactions commerciales réalisées par toutes les sociétés ;
- en produits sur prêts et placements ou en charges de financement pour les transactions financières ;
- directement en situation nette pour les transactions futures (pour la part efficace des couvertures). Les montants enregistrés en situation nette sont repris en résultat à la date de réalisation des opérations couvertes. La variation de valeur de la part inefficace des couvertures de flux futurs est comptabilisée en résultat en "Autres produits et charges".

1.4. RECOURS A DES ESTIMATIONS

L'établissement des états financiers conformément au cadre conceptuel des normes IFRS, nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers.

1.5. CHIFFRE D'AFFAIRES

La société Devernois assure l'activité, la fabrication (au travers de son unité de fabrication et de son réseau de sous-traitants et de façonniers) et la commercialisation sous forme de ventes en gros d'articles de prêt-à-porter féminin, et accessoires de haut de gamme. Elle vend ses articles à 3 réseaux de distribution.

1.5.1. Ventes détaillants

Conformément à la norme IAS 18 "Revenus", les ventes en gros sont comptabilisées en chiffre d'affaires à la date de transfert des risques et avantages liés à la propriété ; celle-ci correspond généralement à la date de livraison. La société Devernois vend une partie de ses articles à des détaillants, composés de :

- un réseau 375 multimarques et de 21 franchisés en France et à l'étranger ; cette distribution de plus en plus sélective quant aux choix des emplacements et des partenaires s'inscrit dans une politique de représentation de la marque dans un environnement haut de gamme.
- un réseau de grands magasins organisés au niveau national (présence dans 5 magasins Printemps et magasins Galeries Lafayette) organisé sous forme généralement de concessions.

1.5.2. Ventes aux boutiques



La société Devernois vend aussi ses articles à ses filiales de distribution de vente au détail en France et à l'étranger, structurées autour de 112 points de vente en Europe. Cette distribution en propre devenue un axe prioritaire de développement s'appuie sur un réseau de points de vente sélectifs, avec des flag-ship dans plusieurs grandes villes européennes (Bruxelles, Madrid, Genève, Zurich, Luxembourg). Elle permet d'assurer une image cohérente de la marque dans son univers haut de gamme et assure, à l'appui des moyens mis en œuvre sur le plan du back office logistique, des systèmes d'informations et du merchandising une valorisation des produits de la collection dans ses différentes gammes.

1.5.3. Ventes aux affiliés

Enfin, la société Devernois vend ses articles à un réseau d'affiliés en France et à l'étranger, constitués de 33 points de vente ; ces clients sont issus, pour la moitié d'entre eux, du réseau franchisé et ont suivi la politique de passage au nouveau concept. Ce développement commercial a été choisi pour la maîtrise qu'il permet en matière de gestion des stocks et de rotation des collections.

1.6. MARGE OPERATIONNELLE

Le groupe utilise la marge opérationnelle comme principal indicateur de performance. La marge opérationnelle correspond au résultat net avant prise en compte :

- des autres produits et charges, qui comprennent principalement l'effet des pertes et profits et variations de provisions couvrant des événements très exceptionnels ;
- du résultat financier ;
- des impôts courants et différés.

1.7. ECARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition, majoré des coûts annexes, des titres des sociétés consolidées et la part du groupe dans la juste valeur de leurs actifs nets à la date des prises de participation. Plus aucun écart d'acquisition n'existe dans le groupe DEVERNOIS.

1.8. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

1.8.1. Fonds de commerce et droits au bail

Valeur brute

Conformément à la norme IAS 38 "Immobilisations incorporelles", la valeur brute des fonds de commerce et droits au bail correspond à leur coût d'acquisition, comprenant les frais d'acquisitions, c'est à dire les droits de mutation, honoraires et frais d'actes liés aux acquisitions. Ces frais sont maintenus en charges dans les comptes sociaux des filiales de distribution pour des raisons fiscales, et sont donc retraités dans les comptes consolidés.

Dépréciation

Les fonds de commerce et droits au bail sont rattachés à la division Boutiques.

En disposition de la norme IAS 36 "Dépréciation des actifs" les fonds de commerce et droits au bail doivent faire l'objet de tests de dépréciation annuels. Ces tests consistent à comparer, dans un premier temps, la valeur nette comptable des actifs avec leur prix de vente estimé. Si le prix de vente estimé s'avère inférieure à la valeur nette comptable, une valeur d'utilité basée sur les flux de trésorerie futurs actualisés est calculée et comparée à la valeur nette comptable pour estimer la dépréciation.

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupe d'actifs. La valeur d'utilité de ces unités est déterminée par référence à des flux futurs de trésorerie nets, actualisés.

Cette valeur n'est retenue pour le calcul de la dépréciation que si elle est supérieure au prix de vente estimé du fond de commerce.

La division Boutiques regroupe autant d'UGT qu'il y a de boutiques.

La division Affiliés constitue à elle seule une UGT (SOCAD).

La division Ventes en gros constitue à elle seule une UGT (DEVERNOIS).

Par mesure pratique, le groupe a décidé de faire établir au deuxième semestre de chaque exercice, par un cabinet d'évaluation nationalement reconnu pour le réseau français et des experts indépendants pour les filiales étrangères, une estimation unique de la valeur de marché de chacun des fonds de commerce et droits au bail. Cette valeur, considérée comme la valeur vénale, est utilisée pour les tests de dépréciation lors de l'arrêt des comptes semestriels destinés à la consolidation et pour l'arrêt annuel.

Cette méthode étant appliquée depuis le 01/01/2005 dans les comptes sociaux de la filiale française de la division "boutique", SOFRADE, les seuls retraitements comptabilisés en consolidation concernent les frais d'acquisition des fonds et les sursis d'imposition. Concernant les filiales étrangères de la même division, certaines doivent amortir leurs fonds de commerce selon la réglementation locale. Ces amortissements sont annulés et la dépréciation selon la méthode exposée ci-dessus est constatée en comptes consolidés.

1.8.2. Frais de collection

Selon la norme IAS 38 "Immobilisations incorporelles", les frais de développement sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise peut notamment démontrer :



- son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;

- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise ;

- et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Selon les dispositions de la norme IAS 38 "Immobilisations incorporelles" les frais de création de collection constituent des frais de développement et doivent être activés. Ils sont évalués aux coûts directs de production et constatés en "Production stockée et immobilisée". Ils sont entièrement amortis en fonction du nombre de pièces produites par saison et sortis de l'actif sur l'exercice de production de la collection.

Ces actifs sont constatés dans les comptes sociaux depuis le 01/01/2005 et ne génèrent donc pas de retraitement consolidé.

1.8.3. Autres immobilisations incorporelles produites ou acquises

Les autres immobilisations incorporelles (logiciels essentiellement) sont amorties sur le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à la durée d'utilisation prévue.

1.9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

1.9.1. Valeur brute

Conformément à la norme IAS 16 "Immobilisations corporelles", la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les subventions d'équipement sont enregistrées en déduction de la valeur brute des immobilisations au titre desquelles elles ont été reçues.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou à une prolongation de la durée d'utilité du bien.

Ces principes sont appliqués dans les comptes sociaux des sociétés françaises du groupe par application rétrospective du règlement CRC N° 2004 06 dans ses options compatibles avec les IFRS à l'exception des frais d'acquisition maintenus en charge pour des considérations fiscales.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, telles que définies par la norme IAS 17 "Contrats de location", sont présentées à l'actif pour la valeur de marché. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers. Ces immobilisations sont amorties selon

le mode et les durées d'utilité décrits ci-dessous.

Le groupe loue pour son exploitation les locaux de la SCI DISPRO. La spécificité des équipements, les liens économiques et la communauté de dirigeants permettent d'analyser ce contrat comme une location financement. Conformément à la norme IAS 17, il est donc constaté un actif immobilier amorti dans les mêmes conditions que les constructions en pleine propriété du groupe. L'endettement rattaché à cet actif est intégralement remboursé au 31/12/2008. Ce contrat de location financement ne peut être activé dans les comptes sociaux.

1.9.2. Amortissement

Cas général

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle. Sauf cas particuliers, notamment celui des véhicules, les valeurs résiduelles sont nulles. La durée d'amortissement est fondée sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations, dont les principales sont les suivantes :

Durées d'utilisation, en années	
Constructions	20 – 80
Matériels et outillages	10 – 30
Matériels et mobilier de bureau	5 – 20
Matériels de transport	5 – 10
Agencements et installations	10 – 20

1.10. DEPRECIATION DES ELEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE

Selon la norme IAS 36 "Dépréciation d'actifs", la valeur d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, passés en revue à chaque clôture. Ce test est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie, catégorie limitée pour le groupe aux fonds et droits au bail.

1.11. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Les actifs financiers comprennent les immobilisations financières, les actifs courants représentant les créances d'exploitation, des titres de créances ou des titres de placement et la trésorerie.

Les créances d'exploitation sont valorisées à leur valeur nominale. Quand il y a lieu, elles font l'objet d'une dépréciation, étudiée cas par cas, en fonction des risques encourus sur chacune d'elles.

Les provisions pour créances vulnérables constatent l'existence d'un risque éventuel. Les dotations aux provisions pour créances vulnérables sont réintégréées fiscalement, les reprises de provisions pour créances vulnérables sont déduites fiscalement. Une partie des provisions pour créances douteuses est réintégréée en leur



appliquant un pourcentage correspondant à la moyenne pondérée d'encaissement des créances lissées sur 3 ans. Ces provisions sont prises en compte pour l'appréciation de la situation fiscale différée.

Les valeurs mobilières de placement ont été enregistrées à la juste valeur au 31 Décembre 2008. En cas de cessions concernant des titres de même nature conférant les mêmes droits, le prix de revient des titres cédés a été déterminé selon la méthode de "premier entré, premier sorti"

Au 31/12/2008, il n'y a aucun écart significatif entre la juste valeur du portefeuille de valeurs mobilières et sa valeur comptable.

A la date d'établissement des comptes, une provision pour dépréciation est enregistrée si la valeur comptable est supérieure à la valeur boursière du portefeuille.

Au 31 Décembre 2008, aucune provision n'a été constituée.

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires et les dettes d'exploitation.

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 "Instruments financiers : comptabilisation et évaluation". Cette norme a été adoptée par la Commission européenne le 19 novembre 2004.

1.11.1. Evaluations et comptabilisation des actifs financiers

Actifs détenus jusqu'à échéance

Ces actifs sont exclusivement des titres à revenu fixe acquis avec l'intention de les conserver en principe jusqu'à leur échéance. Ils sont comptabilisés à leur valeur de remboursement. Les décotes ou primes sont étalées en résultat sur la durée de détention des titres.

Prêts et créances

Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations, les prêts "aidés à la construction", les autres prêts et créances. Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti. Leur valeur au bilan comprend le capital restant dû. Ils font l'objet de tests de dépréciation, effectués dès l'apparition d'indices indiquant que la valeur recouvrable serait inférieure à la valeur au bilan de ces actifs, et au minimum à chaque arrêté comptable. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

Actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente comprennent les titres de participation et les titres de placement.

Les titres de participation représentent les intérêts du groupe dans le capital de sociétés non consolidées. Leur valeur est non significative au bilan.

Actifs financiers en juste valeur par résultat

Les titres de placement incluent les titres cessibles à court terme. Ces titres sont évalués à leur valeur de marché que le groupe estime représenter à leur juste valeur. Les variations de valeur sont enregistrées directement en contrepartie du compte de résultat.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les liquidités en comptes courants bancaires, les parts d'OPCVM de trésorerie et de titres de créances négociables, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt.

1.11.2. Evaluation et comptabilisation des passifs financiers

Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti.

1.12. STOCKS

Conformément à la norme IAS 2 "Stocks", les stocks sont évalués au plus faible de leur coût d'entrée et de leur valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Il incorpore, sur la base d'un niveau d'activité normal, les charges directes et indirectes de production.

Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans le coût des stocks.

Les stocks acquis (marchandises, matières premières et approvisionnements, produits intermédiaires) sont valorisés aux coûts d'acquisitions, y compris les coûts directement imputables à l'acquisition des produits.

Les stocks transformés (en-cours et produits finis) sont valorisés aux coûts directement liés à la production, y compris les frais généraux directs. Ne sont pas inclus dans le coût des stocks, les coûts de stockage, les frais généraux administratifs, les frais de commercialisation et les pertes de change liées à l'acquisition des stocks. Y est par contre inclus, le coût de l'amortissement des frais de création de collection.

La valeur nette de réalisation est estimée en fonction du prix de vente attendu :

- unitairement pour les matières premières, approvisionnements et produits intermédiaires.
- par catégorie d'articles pour les marchandises et les produits finis.

Les escomptes obtenus ainsi que les coûts estimés nécessaires à la vente n'ont pas été retraités compte tenu de leur montant non significatif.

1.13. IMPÔTS

Conformément à la norme IAS 12 "Impôts sur le résultat",

des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable.

Les différences sont temporaires lorsqu'elles doivent s'insérer dans un avenir prévisible.

Les crédits d'impôts résultant des pertes fiscales reportables des sociétés ne sont comptabilisés que lorsque leur imputation sur des bénéfices prochains est probable.

Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Les taux d'imposition retenus pour l'exercice sont :

- pour les sociétés françaises faisant partie du périmètre de l'intégration fiscale de DEVERNOIS SA le taux légal pour 2008, soit 33,33 %.
- pour Devernois Belgique, le taux légal pour 2008, soit 33,99 %
- pour Italie 6, le taux légal pour 2008, soit 35%
- pour Devernois Espana, aucune fiscalité n'est retenue.
- Pour Devernois Luxembourg, 29,25%.

1.14. PROVISIONS

Conformément à la norme IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels", une provision est comptabilisée lorsque le groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation, en fonction des informations connues à la date d'établissement des comptes.

Conformément à la norme IAS 19, les indemnités de fin de carrière sont comptabilisées en provisions pour charges.

Les médailles du travail n'ont pas été provisionnées car l'impact n'est pas significatif.

Ces principes sont appliqués dans les comptes sociaux à l'exception des indemnités de fin de carrière constatées en engagement hors bilan mais selon la même évaluation.

1.15. ENGAGEMENTS DE RETRAITES ET ASSIMILÉS

Conformément à la norme IAS 19 "Avantages du personnel", dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraites et assimilés sont évalués chaque année, suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale.

Cette obligation finale est ensuite actualisée. Ces calculs intègrent principalement :

- une hypothèse de date de la retraite fixée généralement à soixante cinq ans ;
- un taux d'actualisation financière ;
- un taux d'inflation ;
- des hypothèses d'augmentation de salaires et de taux de rotation du personnel.

Les gains et pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèses ou des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements ou sur les actifs financiers du régime. Ces écarts sont retenus en résultat suivant la méthode du corridor : ils sont étalés sur la durée résiduelle de vie active des bénéficiaires, pour la part excédant le plus grand de 10 % des engagements ou de 10% de la juste valeur des actifs du régime à la date de clôture.

1.16. TITRES D'AUTOCONTRÔLE

Les titres d'autocontrôle détenus par un groupe doivent être enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres et le produit de la cession éventuelle des actions d'autocontrôle est imputé directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

A l'heure actuelle, le groupe ne détient pas de titres d'autocontrôle.



Note 2 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION

2.1 NOMS DES SOCIETES CONSOLIDEES

NOM ET FORME	SIEGE SOCIAL	SIREN	CAPITAL DETENU
DEVERNOIS SA	13 Bld des Etines - 42 120 Le Coteau	405 880 485	Société Mère
SOJERSEYS	- idem -	405 881 558	99,39%
SOFRADE SA	- idem -	321 736 324	99,99%
DEVERNOIS Espagne SL	Calle Velasquez 126 7 a A-B 28 006 - MADRID (Espagne)		99,75%
EURL Italie 6	13 Bld des Etines - 42 120 Le Coteau	350 187 027	100%
DEVERNOIS Belgique SPRL	Avenue Louise 25 1050 BRUXELLES (Belgique)	453 341 574	99,99%
SOCAD SARL	13 Bld des Etines - 42 120 Le Coteau	419 018 254	98%
DEVERNOIS Luxembourg SARL	Rue Philippe 2,23 L 2340 Luxembourg	L 222 529 29	100%
DEVERNOIS Portugal Unipessoal LDA	Avenue F Pessoa Lote 3,16.01 E Sala 7 1990,108 LISBONNE (Portugal)	508 682 258	100%

2.2 EVOLUTION SIGNIFICATIVE DU PERIMETRE EN 2008

Les nouvelles filiales DEVERNOIS Luxembourg et DEVERNOIS Portugal sont entrées dans le groupe au cours de l'exercice 2008.

2.3 IMPACT DES CHANGEMENTS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION SUR LES DONNEES CONSOLIDEES

S'agissant de sociétés créées, l'entrée dans le groupe des filiales DEVERNOIS Luxembourg et DEVERNOIS Portugal n'ont pas eu d'incidence sur la variation des capitaux propres.

Note 3 : INFORMATIONS SECTORIELLES

En application d'IAS 14 "Informations sectorielles", le premier niveau d'information sectorielle est organisé par secteur d'activité, le second niveau par secteur géographique. Cette distinction est fondée sur les systèmes internes d'organisation et la structure de gestion du groupe.

3.1 SECTEURS D'ACTIVITE

Le groupe est géré en trois segments principaux :

- division détaillants
- division boutiques
- division affiliés

Chacune des colonnes du tableau ci-dessous, reprend les chiffres propres de chaque secteur, compris comme une entité indépendante.

Les relations commerciales inter-activités ont été analysées et ne représentent pas des montants significatifs. Pour cette raison, elles n'ont pas été retraitées pour la présentation sectorielle.

Compte de résultat 31/12/2008	Détaillants	Boutiques	Affiliés	Non affecté	TOTAL
Chiffre d'affaires	11 960	31 532	2 977	118	46 586
Marge opérationnelle	1 727	-559	382	115	1 666
Résultat sectoriel	1 905	-745	381	115	1 656
Résultat financier	0	0	0	166	166
Charges d'impôt				-232	-232
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	0	0	0	0
Résultat consolidé net	1 905	-745	381	49	1 590

ACTIF 31/12/2008	Détaillants	Boutiques	Affiliés	Non affecté	TOTAL
Actifs non courants	2 167	37 139	498	99	39 903
Actifs courants	5 836	12 788	1 480	1	20 105
TOTAL GENERAL	8 002	49 927	1 979	100	60 008

PASSIF 31/12/2008	Détaillants	Boutiques	Affiliés	Non affecté	TOTAL
Capitaux propres	14 170	22 304	4 207	70	40 752
Intérêts minoritaires	0	0	0	0	0
Passifs non courants	0	108	0	5 987	6 095
Passifs courants	2 493	6 367	447	3 853	13 161
TOTAL GENERAL	16 663	28 780	4 654	9 911	60 008

3.2 ZONES GEOGRAPHIQUES

Les postes ci-dessous sont ventilés : pour le chiffre d'affaires par zone de commercialisation à la clientèle, pour les autres informations par zone d'implantation des sociétés consolidées.

Compte de résultat 31/12/2008	France	EXPORT	Non affecté	TOTAL
Chiffre d'affaires	29 522	17 064	0	46 586
Marge opérationnelle	1 329	340	-3	1 666
Résultat sectoriel	1 313	345	-3	1 656
Résultat financier	0	0	166	166
Charges d'impôt	0	0	-232	-232
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	0	0	0
Résultat consolidé net	1 313	345	-69	1 590

ACTIF 31/12/2008	France	EXPORT	Non affecté	TOTAL
Actifs non courants	33 351	6 453	99	39 903
Actifs courants	12 592	7 512	1	20 105
TOTAL GENERAL	45 943	13 965	100	60 008

PASSIF 31/12/2008	France	EXPORT	Non affecté	TOTAL
Capitaux propres	24 591	16 208	-47	40 752
Intérêts minoritaires	0	0	0	0
Passifs non courants	108	0	5 987	6 095
Passifs courants	6 308	2 999	3 853	13 161
TOTAL GENERAL	31 007	19 208	9 793	60 008

Note 4: CHIFFRE D' AFFAIRES

(en K €)	31/12/2008	31/12/2007
Ventes de biens	46 199	47 787
Prestations de services	387	731
TOTAL	46 586	48 518



Note 5 : EFFECTIFS

L'effectif à la date d'arrêté des comptes s'établit ainsi :

(en K €)	31/12/2008	31/12/2007
Cadres	98	94
ETAM	261	266
Ouvriers	44	44
Total	403	404

Note 6 : AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les amortissements figurant à l'actif concernent les actifs suivants :

(en K €)	31/12/2008	31/12/2007
Frais de collection	420	217
Autres immobilisations incorporelles	2 148	2 021
Matériel	4 323	4 250
Autres immobilisations corporelles	9 152	8 451
Total	16 043	14 939

Note 7 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

(en K €)	31/12/2008	31/12/2007
Autres produits	219	252
Autres charges	(1 010)	(508)
	(791)	(256)

Note 8 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Ils comprennent principalement les pertes et profits et les variations de provisions couvrant des événements exceptionnels.

(en K €)	31/12/2008	31/12/2007
Autres produits	987	1 873
Autres charges	(997)	(1 534)
	(10)	339

Note 9 : PRODUITS SUR PRÊTS ET PLACEMENT DE TRESORERIE

(en K €)	31/12/2008	31/12/2007
Produits financiers sur prêts		
Produits financiers sur trésorerie	20	0
Réévaluation des titres de placement en option juste valeur		
Résultat sur instruments de taux associés aux placements		
TOTAL	20	0

Note 10 : CHARGES DE FINANCEMENT

(en K €)	31/12/2008	31/12/2007
Frais financiers sur autres emprunts	231	230
Frais financiers sur découverts bancaires	78	32
Frais financiers sur location financement		
Résultat de change sur opérations financières		
Résultat des couvertures sur emprunts		
Autres	26	20
TOTAL	335	282

Note 11 : IMPÔTS SUR LES RESULTATS

(en K €)	Sociétés françaises	Sociétés Etrangères	TOTAL
Résultat consolidé avant impôts	1 826	28	1 854
Taux d'I.S. en vigueur en 2008			
I.S. théorique	608	10	618
1 – Ecart sur comptes sociaux			
Effet des variations de taux d'I.S.			
Effet des différences permanentes d'imposition	84		84
Incidence intégration fiscale et crédit collection	-399	13	(386)
2 – Ecart sur comptes consolidés			
Effet des variations de taux d'I.S.	24		24
Effet des différences permanentes d'imposition	(111)	3	(108)
I.S. comptabilisé	206	26	232

Ne figure dans ce tableau que les sociétés fiscalisées (DEVERNOIS Espagne exclue)

11.1 Charge d'impôt sur les résultats des sociétés intégrées
11.1.1 Impôts courants

La charge d'impôts courants est égale aux montants d'impôt sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de l'exercice, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur dans les différents pays.

La société DEVERNOIS SA est dans le régime d'intégration fiscale de droit commun prévu à l'article 223A du Code général des impôts pour elle-même et les filiales françaises contrôlées au moins à 95 %.

Le périmètre d'intégration inclut les sociétés suivantes françaises du groupe : DEVERNOIS, SOFRADE, SOJERSEYS, SOCAD et Italie 6 pour sa partie française.

11.1.2 Impôts différés

La charge d'impôts différés est déterminée selon la méthode comptable précisée en note 1.14.

Le taux de base de l'impôt sur les sociétés en France est de 33,33 %.

11.2 Réconciliation entre le taux légal en France et à l'étranger et le taux effectif d'impôt du compte de résultat consolidé

L'effet du changement de taux en France correspond à la réévaluation des impôts différés à la clôture en fonction de la modification des taux d'imposition votés.

*** Taux d'IS en vigueur : Devernois Belgique : 33,99 % Italie 6 : 35,00 % Devernois : 33,33 %
 Socad, Sofrade, Sojerseys : 33,33 % Luxembourg : 29,25 % Portugal : 12,50 %



11.3 ACTIFS SUR DEFICIT

(en K €)	Ouverture	Variations de l'exercice			Clôture
		Nouveaux déficits générés	Utilisations de déficit	Autres mouvements	
Impôts différés actifs sur déficit*	36		3		33
Total	36		3		33

* Concerne uniquement Devernis Belgique, pour laquelle les déficits sont indéfiniment reportables.

Note 12: RESULTAT NET PAR ACTION

Le résultat net par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le courant de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social corrigées des détenions par le groupe de ses propres actions.

Note 13: IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Brut (en K€)	Valeurs brutes 31/12/07	Acquisitions	Cessions	Ecart de Conversion et correction	Valeurs Brutes 31/12/2008
Frais d'établissement					
Frais de collection	575	1 420	1 346		649
Concessions, brevets, licences	2 542	289	3		2 828
Fonds commercial	29 757	1 714		177	31 648
Avances et acomptes	1 601	715	1 601		715
Total Valeurs	34 475	4 138	2 950	177	35 840

Amortissements (En K€)	Cumulés 31/12/2007	Dotations	Reprises	Ecart de conversion	Cumulés 31/12/2008
Frais d'établissement					
Frais de collection	217	1 549	1 346		420
Concessions, brevets, licences	2 020	130	3		2 147
Fonds commercial					
Avances et acomptes					
Total Amortissements	2 237	1 679	1 349		2 567

Note 14: IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Brut (en K€)	Valeurs brutes 31/12/2007	Acquisitions	Cessions	Ecart de conversion	Valeurs Brutes 31/12/2008
Terrains	499		34		465
Constructions	4 160	115	232		4 044
Installations techn. mat. outill.	6 872	236	567	3	6 544
Autres immobilisations	10 964	921	395	67	11 557
Immobilisations en cours	7	17	5		19
Avances et acomptes					
Total Valeurs	22 502	1 289	1 233	70	22 629

Amortissements (en K€)	Cumulés 31/12/07	Dotations	Reprises	Ecart de conversion	Cumulés 31/12/2008
Constructions	2 005	99	232		1 872
Installations techn. mat. outill.	4 248	523	451	2	4 322
Autres immobilisations	6 447	1 121	346	58	7 280
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Total Amortissements	12 700	1 743	1 029	60	13 474

Note 15 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Brut (En K€)	Valeurs brutes 31/12/007	Acquisitions	Cessions	Ecart de conversion	Valeurs Brutes 31/12/2008
Autres titres immobilisés	4				4
Prêts	89		77		12
Autres immobilisations financières	771	81	8	3	847
Total Valeurs	864	81	85	3	863

Note 16 AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Ces actifs concernent les créances d'impôt pour un montant de 99 K€.

Note 17 : CRÉANCES DE FINANCEMENT

Néant.

17.1 MONTANT DES CRÉANCES DOUTEUSES

	31/12/2008	31/12/2007
Clients et comptes rattachés brut	3 430	4 734
Provision pour clients douteux	(509)	(1 322)
Montant net	2 921	3 412

17.2 EVOLUTION DES PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES

(en K €)	31/12/2008	31/12/2007
Dotation créances douteuses	(107)	(104)
Reprise créances douteuses	919	407
Pertes sur créances irrécouvrables	(769)	(219)
Rentrées sur créances amorties		
Total	43	84

Note 18 : STOCKS

(En K€)	31/12/2008	31/12/2007
Matières premières	1 148	1 359
Produits en cours	17	14
Produits intermédiaires et finis	6 471	5 358
Marchandises	6 979	5 424
Total valeur brute	14 615	12 155
Provisions pour dépréciation	3 022	2 252
Total valeur nette	11 593	9 903

Note 19 : IMPÔTS SUR LES RESULTATS

(en K €)	31/12/2008	31/12/2007
Autres créances (nettes de provisions)	1 893	1 139
Charges constatées d'avance	674	589
Total	2 567	1 728

Note 20 : TRESORERIE

(en K €)	31/12/2008	31/12/2007
Placements (VMP)	488	3 067
- dont provisions		
Comptes courants bancaires et caisses	2 536	3 774
TOTAL	3 024	6 841


Note 21 : CAPITAUX PROPRES
21.1 COMPOSITION DU CAPITAL

Décomposition du capital social	Nombre	Montant
Actions composant le capital social en début d'exercice	299 058	2 300
Actions composant le capital social en fin d'exercice	299 058	2 300

21.2 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(En K€)	Capital Normes Françaises	Primes	Ecarts de réévaluation	Réserves consolidées	Ecarts de conversion	Résultat de l'exercice	Total
Situation au 31.12.2007	2 300	7 477	105	28 599	4	2 845	41 330
Incidence affectation des résultats				842		-2 845	-2 003
Autres mouvements				-184	19	1 590	1 425
Situation au 31.12.2008	2 300	7 477	105	29 257	23	1 590	40 752

Note 22 : PROVISIONS
22.1 DETAIL DES PROVISIONS

(En K€)	Valeur au 31.12.2007	Corrections AN	Augmentations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reprises sur provisions actif	Valeur au 31/12/2008
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES							
pour indemnités de fin de carrière	613		12	198			427
pour litiges	316		98	59	156		199
pour autres risques							
pour autres charges	428		420	411			436
Sous-Total	1 357		530	668	156		1 063
PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE L'ACTIF CIRCULANT							
sur stocks et en-cours	2 253		3 022			2 253	3 022
sur comptes clients	1 323		107			919	511
sur autres créances sur disponibilités	17					1	16
Sous-Total	3 593		3 129			3 173	3 549
PROVISION POUR DEPRECIATION DE L'ACTIF IMMOBILISE							
sur terrain	148					4	144
sur fonds	3 251		569			478	3 342
Sous-Total	3 399		569			482	3 486
TOTAL	8 349		4 229	668	156	3 655	8 098

Provisions pour litiges :

Ces provisions concernent des litiges à caractère commercial et des litiges à caractère social pour des assignations engagées avant la date d'établissement des comptes. Elles ont été évaluées sur la base du risque estimé par la société après consultation de ses conseils.

Note 23 : ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET ASSIMILES
23.1 ENGAGEMENTS DE RETRAITES
23.1.1 Hypothèses retenues

- Taux d'actualisation : 4 %.
- Taux de rotation : faible pour la société mère.
- Âge conventionnel de départ : 65 ans.
- Condition de départ : départ volontaire.
- Droits acquis : convention collective de l'entreprise qui s'applique.

Le taux d'actualisation retenu par le groupe devrait s'élever au 31/12/2008 à 5,2%. En considération du niveau exceptionnel de ce taux et de la baisse attendue pour 2009, et afin d'éviter un effet de yoyo entre l'exercice 2008 (produit) et l'exercice 2009 (charge), qui impacterait directement le 1er semestre 2009, le groupe a choisi de retenir un taux moyen entre le taux au 31/12/2007 (2%) et celui au 31/12/2008 (5,2%), fixé à 4%.

Les engagements de retraite concernent les deux sociétés françaises ayant du personnel, les sociétés DEVERNOIS et SOFRADE et la société DEVERNOIS ESPANA.

23.1.2 Eléments chiffrés

(en K €)	31/12/2008	31/12/2007
IFC	427	613
TOTAL	427	613

23.2 Médailles du travail

Non significatif.

Note 24 : PASSIFS FINANCIERS COURANTS ET NON COURANTS DES ACTIVITES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES
24.1 DETAIL DES EMPRUNTS

(en K €)	Valeur	Nominal	Echéances du nominal	
			< 1 an	De 1 à 5
Emprunts obligataires				
Fonds de participation des salariés à long terme				
Emprunts sur locations financement long terme				
Autres emprunts à long terme	6 133		2 099	4 034
A la clôture de l'exercice	6 133		2 099	4 034

24.2 Caractéristiques des autres financements à court terme et découverts bancaires

(en K €)	Solde au bilan au 31/12/2008	Monnaie d'émission
Concours bancaires courants		
Banques créditrices	1 747	Euro
TOTAL	1 747	

24.3 Dettes financières diverses

(en K €)	Valeur bilan au 31/12/2008 Coût amorti ou juste valeur	Echéances	
		< 1 an	De 1 à 5 ans
Comptes courants d'associés	2	2	
A la clôture de l'exercice	2	2	



Note 25 : AUTRES PASSIFS NON COURANTS

(en K €)	31/12/2008	31/12/2007
Provisions pour risques et charges non courantes	108	67
Impôts différés passifs	1 953	1 751
Participation des salariés	0	108
TOTAL	2 061	1 926

Note 26 : AUTRES PASSIFS COURANTS

(en K €)	31/12/2008	31/12/2007
Dettes fiscales et sociales:	2 852	3 840
Fournisseurs	4 815	4 269
Clients créditeurs	37	39
Produits constatés d'avance	0	0
Provisions pour risques et charges courantes	955	1 290
Créditeurs divers	652	879
TOTAL	9 311	10 317

Note 27 : ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements donnés représentent des cautionnements accordés par DEVERNOIS à :

- Italie 6 pour 61 K€
 - Sofrade pour 3 900 K€
- soit un total de 3 961 K€

Les engagements reçus représentent 131K€ (créances assorties de garanties).

Note 28 : REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

Monsieur Thierry BRUN, président du directoire de la société,
 Monsieur Jean-Bernard DEVERNOIS, président du conseil de surveillance de la société,
 Madame Séverine BRUN, directeur général de la société,
 Madame Zélia BOEL, vice-présidente du conseil de surveillance de la société,
 ont perçu, ensemble, au titre des avantages à court terme, la somme de 367 K€ sur l'année 2008 sur l'ensemble des sociétés du groupe et sociétés liées..

Note 29 : PASSIFS EVENTUELS

Néant.

Note 30 : HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Honoraires des commissaires aux comptes pris en charges, pour les sociétés du groupe, au titre de 2008: 113 K€.

Note 31 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

Note 32 : TRANSACTION AVEC LES PARTIES LIEES

Le montant des refacturations de la holding HSTB pour le groupe s'élève pour l'exercice 2008 à 273 K€.

Note 33 : DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

Le volume d'heures de formation accumulé correspondant aux droits acquis s'élève à 15 018 heures au 31/12/2008.

Note 34 : ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Création de 2 filiales à l'étranger DEVERNOIS Luxembourg et DEVERNOIS Portugal.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- Le contrôle des comptes consolidés de la société SA DEVERNOIS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- La vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par la société, nous nous sommes assurés du caractère approprié des principes comptables retenus dans le cadre de l'application des normes comptables internationales IFRS, de leur correcte application et de leur présentation dans la partie 1 de la Note aux états consolidés.

Par ailleurs, les autres appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère raisonnable, sur la base des éléments disponibles à la date d'arrêt des comptes, des estimations significatives retenues pour l'arrêt des comptes consolidés, ainsi que leur présentation d'ensemble, notamment pour ce qui concerne :

- les modalités d'inscription à l'actif des frais de développement,
- les tests de dépréciation sur les actifs incorporels,
- le traitement des locations financement.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

ROANNE, le 27 mars 2009
Les Commissaires aux Comptes

GESCOMM
Patrick CASPAR
Associé

EXCO FIDOGEST
Frédéric VILLARS
Associé

Membres de la Compagnie Régionale de Lyon

DEVERNOIS

C
SOCIAUX
M
P
T
E
S





Bilans comparés de la société DEVERNOIS

Actif (milliers d'euros)	Brut	2 008	Net	2 007
		Amortiss.et Prov		Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais de recherche et développement	650	420	230	358
Concessions, brevets, licences marques, procédés, droits et valeurs similaires	2 821	2 144	677	531
Fonds commercial (1)	4	0	4	4
Autres immobilisations incorporelles	715	0	715	753
Immobilisations Corporelles				
Terrains	293	144	149	179
Constructions	2 394	1 460	934	896
Installations techniques, matériels et outillages industriels	4 432	2 949	1 483	1 830
Autres immobilisations corporelles	2 750	1 886	864	922
Immobilisations corporelles en cours	9	0	9	5
Immobilisations Financières (2)				
Participations	3 131	0	3 131	3 114
Créances rattachées à des participations	18 179	0	18 179	18 000
Autres titres immobilisés	5	0	5	5
Prêts	12	0	12	89
Autres immobilisations financières	37	0	37	38
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	35 432	9 003	26 429	26 724
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours				
Matières premières et autres approvisionnements	1 147	545	602	827
En cours de production biens et services	17		17	14
Produits intermédiaires et finis	4 667	1 103	3 564	2 995
Marchandises	4 184	437	3 747	3 002
Avances et acomptes sur commandes				
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés	22 539	418	22 121	20 929
Autres créances	3 360	17	3 344	1 573
Valeurs mobilières de placement				
Actions Propres	0		0	0
Autres titres	300		300	3 025
Disponibilités	1 071		1 071	1 560
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	143		143	151
TOTAL ACTIF CIRCULANT	37 428	2 520	34 909	34 076
Ecart de conversation actif	26		26	14
TOTAL ACTIF	72 887	11 523	61 364	60 814
(1) Dont droit au bail			2	2
(2) Dont à moins d'un an			0	0
(3) Dont à plus d'un an			0	0

Bilans comparés de la société DEVERNOIS

Passif (milliers d'euros)	2008	2 007
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé)	2 300	2 300
Prime d'émission, fusion...	7 477	7 477
Ecart de réévaluation	105	105
RESERVES		
Réserve légale	230	230
Réserves réglementées	0	0
Autres	29 314	28 354
Report à nouveau	-131	-131
Résultat de l'exercice	1 830	2 964
Provisions réglementées	2 807	3 228
CAPITAUX PROPRES	43 932	44 527
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	74	177
Provisions pour charges	3 474	3 732
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 548	3 909
DETTES (1)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 664	2 224
Emprunts et dettes financières diverses (3)	444	474
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 476	3 483
Dettes fiscales et sociales	1 471	1 936
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	86	2
Autres dettes	5 592	4 258
TOTAL DES DETTES	13 733	12 377
COMPTE DE REGULARISATION		
Ecart de conversion passif	151	1
TOTAL PASSIF	61 364	60 814
(1) Dont à plus d'un an	454	636
Dont à moins d'un an	13 289	11 741
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs bancaires	1 640	671
(3) Dont Emprunts participatifs	0	0

Compte de résultats comparés de la société DEVERNOIS S.A

En Milliers d'euro	2 008	2 007
PRODUITS D EXPLOITATION		
Ventes de Marchandises	20 351	19 982
Production vendue	15 345	17 416
CHIFFRE D AFFAIRES NET	35 696	37 398
<i>Dont à l'exportation</i>	14 546	14 088
Production stockée	967	199
Production immobilisée	1 430	1 321
Reprises sur Provisions, transferts de charges ... (1)	5 475	4 780
Autres produits (2)	514	592
TOTAL DES PRODUITS D EXPLOITATION	44 082	44 290
CHARGES EXPLOITATION		
Achats de marchandises	8 797	6 984
Variation de stock	-869	413
Achats de matières premières et autres approvisionnement	4 150	4 127
Variation de stock	211	742
Autres achats et charges externes	10 772	11 012
Impôts,taxes et versements assimilés	619	590
Salaires et traitements	4 824	5 065
Charges sociales	1 918	2 035
Dotations aux amortissements sur immobilisations	2 184	1 944
Dotations aux provisions sur actif circulant	2 173	1 616
Dotations aux provisions pour risques/charges	2 701	2 934
Autres charges (3)	911	311
TOTAL DES CHARGES EXPLOITATION	38 391	37 773
RESULTAT EXPLOITATION	5 691	6 517
Produits financiers de participations (4)	0	1
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)	9	7
Autres intérêts et produits assimilés (4)	73	109
Reprises sur provisions et transferts de charges	14	21
Différences positives de change	565	327
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	50	120
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	711	585
Dotations financières aux amortissements et provisions	26	14
Intérêts et charges assimilés	147	147
Différences négatives de change	364	58
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement	0	0
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	537	219
RESULTAT FINANCIER	174	366
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	5 865	6 883
Produits exceptionnels sur opération de gestion	100	15
Produits exceptionnels sur opération en capital	171	46
Reprises sur provisions et transferts de charges	702	1 243
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	973	1 304
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 698	3 418
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	176	86
Dotations aux amortissements et provisions	136	138
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 010	3 642
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-4 037	-2 338
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	0	108
Impôts sur les bénéfices	-2	1 472
TOTAL DES PRODUITS		
TOTAL DES CHARGES		
RESULTAT DE L EXERCICE	1 830	2 965
(1)Dont transferts de charge	93	246
(2)Dont produits afférents à des exercices antérieurs	28	97
(3)Dont charges afférentes à des exercices antérieures	70	163
(4)Dont produits liés à des entreprises liées	0	0

DEVERNOIS SA

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2008

(En milliers d'euros)

Les notes et états de synthèse présentés ici font partie intégrante des comptes annuels de l'exercice de 12 mois ouvert le 1er janvier 2008 et clos le 31 décembre 2008 et sont annexés :

- au BILAN dont le total avant répartition du dit exercice est de : 61 364 K€
- au COMPTE DE RESULTAT qui dégage un bénéfice net de : 1 830 K€

1 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société Devernois SA a créé dans le courant de l'année 2008 deux filiales de commercialisation au Luxembourg et au Portugal. Le capital respectif de ces deux sociétés est de 12 500 et 5 000 euro. En 2008, la société Portugaise n'a pas eu d'activité commerciale en tant que telle, le démarrage de cette activité devant avoir lieu en février 2009.

2 PRINCIPES, RÈGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux principes et méthodes comptables définis par :

- la loi du 30 avril 1963
- le décret du 29 novembre 1983
- le plan comptable général
- les CRC 99-03, 2002-10 et 2004-06.

L'importance significative est le principe fondamental qui sous-tend le choix des informations à fournir dans l'annexe.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

A Immobilisations incorporelles et corporelles

↳ Principes comptables

1. Application du règlement CRC n° 2004-06

1.1 Coûts de développement

Dans le cadre de l'application du règlement CRC n° 2004-06, la société a opté pour l'activation des coûts de développement. (cf. § A.b – Immobilisations incorporelles – frais de développement)

1.2 Coûts d'entrée

Les éléments d'actif acquis sont évalués à leur coût d'acquisition constitué du prix d'achat des biens net des rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement obtenus, augmentée des coûts directement engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue par la direction. Avec un seuil d'investigation propre à chaque catégorie d'immobilisations, la société a examiné les différents biens susceptibles d'être corrigés de frais incorporables non compris à l'origine. Aucun frais incorporable significatif n'a été identifié.

Par exception, les frais d'acquisition, c'est à dire, les droits de mutation, honoraires, frais d'actes liés aux acquisitions, ainsi que les coûts des emprunts, sont maintenus en charges par considération fiscale.

Les éléments d'actifs produits sont évalués à leur coût de production constitué par le coût d'acquisition des matières consommées, les charges directement attribuables pendant la période de production et les charges indirectes dans la mesure où elles peuvent être raisonnablement rattachées à la production du bien.

2. Application du règlement CRC n° 2002-10 modifié par le CRC 2003-07

2.1 Approche par composants

Depuis 2005 la société a identifié deux types d'immobilisations décomposables, les constructions et les matériels de production. L'analyse a été faite pour les immobilisations d'un montant supérieur à 150 K€. (cf. § A.c – Immobilisations corporelles)

L'application de cette réglementation bénéficie d'un régime fiscal spécifique d'imposition étalé sur 5 ans (cf. § H - Impôts sur les sociétés).

2.2 Durées d'utilisation

La société détermine la durée d'utilisation de chaque bien et la retient comme durée d'amortissement. Il en résulte que toutes les immobilisations utilisées présentent une valeur nette comptable non nulle.



2.3 Base d'amortissement et valeur résiduelle

La société a identifié deux types d'immobilisations pouvant dégager une valeur résiduelle, les constructions et les matériels de transport. Cf. parties ci-dessous concernées.

2.4 Choix du mode d'amortissement

L'ensemble des immobilisations concernées est amorti comptablement selon le mode linéaire, à l'exception des frais de création (cf. § A. b - Immobilisations incorporelles). Fiscalement, le mode dégressif peut être retenu.

2.5 Calcul de la dépréciation

La société n'a pas détecté d'indice de perte de valeur concernant ses immobilisations incorporelles et corporelles.

↳ Immobilisations incorporelles :

◆ Logiciels

Les logiciels acquis sont évalués selon les méthodes décrites ci-dessus. Il n'y a pas de dépense significative de conception de logiciel et de création de site internet qui ait été identifiée.

Les logiciels acquis sont amortis selon le mode linéaire sur leurs durées d'utilisation réelles estimées en moyenne à 10 ans, contre 3 ans en durée fiscale. Le différentiel entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal est impacté en amortissements dérogatoires.

◆ Frais de développement :

Les frais de création des collections répondent à la définition des frais de développement. Ils sont évalués à leurs coûts de production directs.

Les frais de création sont amortis en fonction du nombre de pièces produites par saison.

Le poste "autres immobilisations incorporelles" est constitué des frais de création en-cours, portant sur les collections non encore produites.

↳ Immobilisations corporelles :

◆ Immeuble de placement :

La société détenait en début d'exercice un immeuble de placement basé à Geugnon représentant un actif brut de 265 K€ presque totalement amorti au 01/01/2008. Cet actif a fait l'objet d'une vente pour un montant de 150 K€ dans le premier semestre 2008 générant une plus value dans le résultat exceptionnel de 116 K€.

◆ Autres constructions

En 2005, la société a confié la décomposition des immeubles d'exploitation à un professionnel de l'immobilier qui a déterminé le pourcentage des gros composants et leur durée estimée de vie :

- Structure et façade : 45% de l'ensemble sur une durée de vie de 80 ans
- Toitures : 15% de l'ensemble sur une durée de vie de 60 ans
- Ouvertures et ouvrages extérieurs : 14% de l'ensemble sur une durée de vie de 40 ans
- Installation de chauffage, plomberie, sanitaire, électricité et autres agencements : 21% de l'ensemble sur une durée de vie de 20 ans
- Câblage, climatisation : 5% de l'ensemble sur une durée de vie de 10 ans

La durée de vie des constructions d'exploitation ayant été considérée comme la durée d'utilité, la société n'a pas fixé de valeur résiduelle.

La différence entre l'amortissement sur la durée d'utilisation réelle, et l'amortissement fiscal, est impacté en amortissements dérogatoires.

◆ Matériels et outillages

La recherche de décomposition faite en 2005 pour les ensembles industriels d'un montant supérieur à 150 K€ n'a permis d'identifier qu'une seule immobilisation : le convoyeur de pièces pour lequel la structure a été retenue pour 78% de la valeur totale, d'une durée d'utilité de 20 ans, et le composant "trolleys" pour 22% de la valeur totale, d'une durée d'utilité de 10 ans.

Il n'y a pas eu de matériel acquis depuis 2005, susceptible d'être décomposé.

◆ **Matériels de transport**

Les bases amortissables des véhicules commerciaux et de tourisme sont retraitées des valeurs résiduelles estimées en fonction de leur cote "argus" et de leur durée d'utilité.

La différence entre l'amortissement tenant compte de la valeur résiduelle, et l'amortissement fiscal, est impacté en amortissements dérogatoires.

◆ **Synthèse des durées d'utilité**

	Durées Comptables	Durées Fiscales
● Constructions d'exploitation :	40 à 80 ans	20 ans
● Agencements des Constructions :	20 à 40 ans	10 ans
● Matériel et Outillage :	10 à 30 ans	6 an 2/3
● Matériel de Transport :	5 à 10 ans	4 à 5 ans
● Matériel et Mobilier de Bureau :	5 à 20 ans	5 à 10 ans

B Immobilisations financières

Les titres de participation et créances rattachées concernent des filiales, non cotées, consolidées par intégration globale, et sont valorisés à leur coût historique d'acquisition.

Leur valeur d'inventaire est déterminée par référence à leur valeur d'usage, qui est fonction de l'actif net ré estimé des filiales, de leur rentabilité et de leurs perspectives d'avenir. Le cas échéant, une provision pour dépréciation est constituée.

C Stocks

Les méthodes d'évaluation suivantes ont été appliquées :

- Les frais financiers sont toujours exclus de la valorisation.
- Les Marchandises, Matières premières et Approvisionnements sont valorisés aux coûts moyens unitaires d'achat pondérés et augmentés des frais accessoires.
- Les En-cours de production, Produits intermédiaires et finis sont valorisés aux prix de revient unitaires, soit aux coûts directs majorés des charges indirectes de production, incluant la dotation aux amortissements des frais de création des collections produites.
- Les provisions pour dépréciation sont calculées par rapport à la valeur actuelle de réalisation, elle-même déterminée :
 - unitairement pour les Matières premières, Approvisionnements et Produits intermédiaires ;
 - par catégories d'articles pour les Marchandises et les Produits finis.

D Créances

Elles sont valorisées à leur valeur nominale. Quand il y a lieu, elles font l'objet d'une dépréciation, étudiée cas par cas, en fonction des risques encourus sur chacune d'elles.

Les provisions pour créances vulnérables constatent l'existence d'un risque éventuel. Les dotations aux provisions pour créances vulnérables sont réintégrées fiscalement, les reprises de provisions pour créances vulnérables sont déduites fiscalement. Une partie de la provision pour créances douteuses est réintégrée en lui appliquant un pourcentage correspondant à la moyenne pondérée d'encaissement des créances lissées sur 3 ans. Elles sont prises en compte pour l'appréciation de la situation fiscale différée.

E Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement ont été enregistrées à leur coût d'acquisition. En cas de cessions concernant des titres de même nature conférant les mêmes droits, le prix de revient des titres cédés a été déterminé selon la méthode "premier entré, premier sorti".

A la clôture de chaque exercice, une provision pour dépréciation est enregistrée si la valeur comptable est supérieure à la valeur boursière du portefeuille. Au 31/12/2008 aucune provision n'a été constatée.



F Provisions réglementées

L'instruction fiscale du 30/12/2005 concernant les conséquences de l'application des règlements CRC 2002-10 et 2004-06 a entraîné la constitution d'amortissements dérogatoires dans toutes les situations de modification des plans d'amortissement pour tenir compte de durées d'utilisation plus longues que les durées fiscales ou de valeurs résiduelles.

Les dotations et les reprises de l'exercice ont été constatées en résultat exceptionnel.

G Autres passifs

Conformément au règlement CRC 2000-06, les provisions pour risques et charges constatent l'intégralité des risques et charges :

- résultant d'obligations existantes à la date de clôture,
- dont il est probable qu'elle provoque une sortie de ressources au bénéfice des tiers sans contrepartie au moins équivalente.

Elles sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation, en fonction des informations connues à la date d'établissement des comptes.

Conformément à l'option offerte par le PCG, les indemnités de fin de carrière sont considérées comme des engagements.

Concernant les charges à payer pour congés payés, il est toujours fait application de l'ancien régime de la déductibilité décalée.

H Créances et dettes en devises

Les charges et les produits réalisés en devises étrangères ont été valorisés à une valeur constante en cours d'exercice. Les dettes et les créances figurant au bilan ont été converties aux cours officiels à la clôture de l'exercice. Les différences ont été portées en écarts de conversion Actif ou Passif et les pertes latentes de change ont fait l'objet d'une provision pour risques enregistrée en charges de l'exercice.

I Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Les éléments des activités ordinaires même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant, sont compris dans le résultat courant. Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise sont comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

J Impôt sur les sociétés

Intégration fiscale :

Le groupe DEVERNOIS a opté en fin d'année 1991 pour le régime de l'intégration fiscale, à compter du 1er janvier 1992, et a renouvelé cette option pour 5 ans à compter du 01 janvier 2002. Depuis le 31 décembre 2007, l'option se renouvelle par tacite reconduction.

Le périmètre d'intégration inclut les sociétés suivantes françaises :

DEVERNOIS, SOFRADE, SOJERSEYS, SOCAD, et ITALIE 6 pour sa partie française.

La charge d'impôt est supportée par chaque société sur son résultat fiscal propre.

L'économie d'impôt réalisée dans le cadre de l'intégration fiscale sur les déficits des filiales était acquise temporairement à la mère en application de la précédente convention d'intégration fiscale; elle doit être restituée aux filiales si celles-ci deviennent bénéficiaires à hauteur des déficits reportables propres. Pour faire face à ce risque de reversement et selon un avis n° 2005-G du CNC une provision pour risques d'intégration avait été constatée au 31/12/2007 pour un montant de 753 K€. Cette provision toujours en cours a été rajustée au 31/12/2008 à 751 K€.

La convention d'intégration fiscale a été modifiée en 2005. Depuis les économies d'impôts liées aux déficits des filiales sont réattribuées immédiatement aux sociétés intégrées déficitaires et acquises définitivement à ces dernières. Seules les économies d'impôts réalisées par le groupe non liées aux déficits seront conservées chez la société mère et constatées en produits ou en charges.

Provisions pour impôt différé :

Une provision pour impôt de 91 K€ a été constituée au 31/12/2005. Elle représente 4/5 de l'impôt société dû sur l'augmentation d'actif net au 01/01/05, résultant de la décomposition de certaines immobilisations en application des nouveaux règlements comptables. Cette provision doit être reprise sur les 4 années suivant l'application de la réglementation en contrepartie d'une réintégration fiscale de la base. Une reprise de 1/5 a été faite au 31 décembre 2008 portant la provision à 23 k€. Le dernier cinquième restant sera repris sur 2009.

3 NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN
A Immobilisations incorporelles

Brut	Valeurs brutes 01/01/08	Acquisitions	Cessions ou Virt. poste à poste	Valeurs Brutes 31/12/08
Recherche et développement	575	759	684	650
Concessions Valeurs Similaires	2 552	180	-88	2 820
Fonds Commercial	4			4
Immobilisations incorporelles en cours	753	715	753	715
Total Valeurs	3 884	1 654	1 349	4 189
Amortissements	Cumulés 01/01/2008	Dotations	Reprises	Cumulés 31/12/08
Recherche et développement	217	1549	1 346	420
Concessions Valeurs Similaires	2 021	125	2	2 144
Fonds Commercial				
Total Amortissements	2 238	1 674	1 348	2 564

B Immobilisations corporelles

Brut	Valeurs brutes 01/01/08	Acquisitions	Cessions	Valeurs Brutes 31/12/08
Terrains	327		35	292
Constructions	2 510	115	232	2 393
Installations Tech. Mat. Out.	4 964	7	539	4 432
Autres Immob.	2 888	158	296	2 750
Immob. en cours	5	9	5	9
Acomptes				
Total Valeurs	10 695	289	1 107	9 877
Amortissements	Cumulés 01/01/2008	Dotations	Reprises	Cumulés 31/12/08
Terrains	148		3	144
Constructions	1 614	77	232	1 459
Installations Tech. Mat. Out.	3 135	254	440	2 949
Autres Immob.	1 965	180	259	1 886
Immob. en cours				
Acomptes				
Total Amortissements	6 862	511	934	6 438

C Ventilation des dotations aux amortissements

	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon autre mode	Dotations exceptionnelles -dérogatoires
Frais de recherche et développement			1 549	
Concessions Valeurs Similaires		126		
Terrains				
Constructions		77		108
Installations Tech. Mat. Out.		254		
Autres Immob.		179		
Immob. en cours				
Acomptes				
Total Valeurs		636	1 549	108

**D Immobilisations financières**

Brut	Valeurs brutes 01/01/08	Augmentations	Diminutions	Valeurs Brutes 31/12/08
Participations	3 114	18		3 132
Créances Rattachées	18 000	179		18 179
Autres Titres	5			5
Prêts	88		76	12
Autres Immob.	39	0	1	38
Total Valeurs	21 246	197	77	21 366

Provisions	Cumulés 01/01/2008	Dotations	Reprises	Cumulés 31/12/08
Participations	0		0	0
Créances Rattachées				
Autres Titres				
Prêts				
Autres Immob.				
Total Amortissements	0		0	0

E Ventilation des créances en fin d'exercice

Brut	Valeurs brutes 31/12/08	A moins d'un an	A plus d'un an
Actif Immobilisé :			
Créances Rattachées à participation	18 179	38	18 141
Prêts	12	12	
Autres Immobilisations	42		42
Actif Circulant :			
Créances Clients et rattachées	22 539	22 539	
Autres Créances	1 950	1 950	
Groupe et Associés	1 410	1 410	
Charges constatées d'avance	143	143	0
Total	44 275	26 092	18 183

F Valeurs mobilières de placement

Brut	Valeurs brutes 31/12/08	Provisions 31/12/2008	Valeurs Estimatives 31/12/2008	Produits à recevoir 31/12/2008	Valeurs brutes 31/12/07
Sicav FCP	0		0		0
Actions					
Obligations & T.P.					
CDN					
BMTN	300		300	0	2 016
DAT	0		0	0	1 000
Total Valeurs	300		300	0	3 016

G Capitaux propres

Décomposition du capital social

Décomposition du capital social	Nombre	Montant
Actions composant le capital social en début d'exercice	299 058	2 300
Actions composant le capital social en fin d'exercice	299 058	2 300

Tableau de variation des capitaux propres

	2007	2008
Capitaux propres début exercice :	53 496	44 526
Ecart de réévaluation		
Report à nouveau		
Exit taxe	0	
Amortissements dérogatoires		
Provisions réglementées	-433	-420
Distribution de dividendes	-11 499	-2 003
Résultat de l'exercice	2 964	1 830
Capitaux propres fin exercice :	44 526	43 932

H Provisions pour risques et charges

	Montants 31/12/2007	Dotations	Reprises Montants utilisés	Reprises Montants non utilisés	Montants 31/12/2008
A caractère Commercial(*)	148	22	5	140	25
A caractère Social(*)	16	7			23
Pour restructuration(*)					
Pour pertes de change(***)	14	26	14		26
Pour autres charges(*)					
Pour retours de marchandises(**)	2 934	2 701	2 934		2 701
Provision pour impôts (*)	798	0	25		773
Total	3 908	2 755	2 978	140	3 547

(*) – dotations et reprises en résultat exceptionnel

(**) – dotations et reprises en résultat d'exploitation

(***) – dotations et reprises en résultat financier

Les provisions à caractère commercial concernent des litiges sur des contrats, pour des assignations engagées avant la date d'établissement des comptes. Elles ont été évaluées sur la base du risque estimé par la société après consultation de ses conseils. La plupart de ces litiges devraient trouver leur issue en 2009.

Il y a un contentieux social à hauteur de 23 KE.

Les reprises de montants non utilisés correspondent à des contentieux terminés au bénéfice de la société.

La provision pour retour de marchandises a été comptabilisée principalement pour couvrir l'engagement de la société vis à vis de ses filiales de distribution, de reprendre après la période de soldes, les stocks résiduels de la saison. Elle a été calculée sur la base des stocks résiduels estimés à la date d'établissement des comptes, et évaluée sur la base du différentiel entre le prix de vente initial et la valeur commerciale probable desdits stocks.

Les provisions pour impôts sont expliquées dans la partie II § J).

I Dettes financières

	Montants 01/01/2008	Emprunts Souscrits	Remboursement	Montants 31/12/2008	A moins d'un an	A plus d'un an
Emprunts Ets Financiers	1 549	424	949	1 024	570	454
Intérêts courus	9		7	2	2	
Découvert bancaire	666	974		1 640	1 640	
Dettes financières diverses	474		30	444	444	
Total	2 698	1 398	986	3 110	2 656	454

**J Autres dettes**

Brut	Valeurs 31/12/2008	A moins d'un an	A plus d'un an
Dettes fournisseurs & rattachées	3 476	3 476	
Dettes sociales	1 447	1 447	
Dettes fiscales	24	24	
Dettes sur immobilisations	86	86	
Autres dettes	5 592	5 592	
Total	10 625	10 625	

K Charges à payer

	2008	2007
Dettes financières	2	16
Dettes fournisseurs & rattachées	265	782
Dettes sociales	698	695
Dettes fiscales	20	19
Autres dettes	5 312	3 740
Charges à payer :	6 296	5 252

IV NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**A Chiffre d'affaires**

	2008	2007	2006
France :			
réseau libre	3 913	4 240	5 529
réseau intégré	16 744	18 269	17 586
Export :			
réseau libre	8 086	7 781	6 702
réseau intégré	6 460	6 300	5 496
Divers & prestations de services :			
réseau libre	118	317	334
réseau intégré	375	492	324
Total	35 696	37 399	35 972

On notera que 848 K€ de chiffre d'affaires réalisé par les ventes d'usines sur des produits finis de saisons antérieures, par les ventes privées sur le net ainsi qu'après des soldeurs pour des produits finis et des matières premières non suivies sont intégrées dans le réseau libre France. Les prestations diverses représentent des facturations de location pour ce qui est du réseau libre et des frais de refacturations de salaires Groupe pour le réseau intégré.

B Charges et Produits d'exploitation

Charges Externes	2008	2007	Dont Entrep. Liées 2008	Dont Entrep. Avec un lien 2008	Dont Entrep. liées 2007
Façons extérieures	2 333	2 359			
Publicité	1 840	2 157	612	0	621
Transports	2 616	2 442			
Honoraires et commissions	1 119	1 042			
Frais de déplacement, missions, réceptions	581	604			
Intérimaires & salaires extérieurs	542	519	245	255	258
Autres achats non stockés	305	279			
Locations immobilières et mobilières	508	540	8	276	8
Entretien réparations & maintenance	420	395			
Autres charges de l'exercice et charges imputables à un exercice antérieur	508	675			
Total	10 772	11 012	865	531	887

Autres Produits	2008	2007	Dont Entrep. Liées 2008	Dont Entrep. Liées 2007
Cessions articles publicitaires	489	514	406	448
Produits imputables à un exercice antérieur et produits de l'exercice	25	78		
Total	514	592	406	466

C Charges et Produits financiers

Charges financières	2008	2007	Dont Entrep. Liées 2007	Dont Entrep. Liées 2007
Sur emprunts et concours externes	108	111		
Sur opérations de change	364	58		
Sur valeurs mobilières	0	0		
Abandons de créances				
Autres (y compris dotations aux provisions)	65	50	2	10
Total	537	219	2	10

Produits financiers	2008	2007	Dont Entrep. Liées 2008	Dont Entrep. Liées 2007
Sur placements et valeurs mobilières	66	176		
Sur opérations de change	565	327	0	
Escomptes obtenus	56	50		
Autres (y compris reprises de provisions)	24	32	0	18
Total	711	585	0	18

D Charges et Produits exceptionnels

Les charges exceptionnelles hors dotations aux provisions, sont principalement constituées de :

- Abandons de créances groupe : 4 649 K€

Les produits exceptionnels sont composés essentiellement de reprises de provisions.



E Impôts sur les bénéfices

Le gain d'impôt du fait de l'intégration résulte du calcul suivant :

- Impôt propre à DEVERNOIS SA (4) K€
- Intégration sur filiales 2 K€
- Charges nettes d'impôt groupe (2) K€

F Ventilation de l'impôt :

	Avant Impôt	Impôt	Après Impôt
Résultat courant	5 864	1 748	4 116
Résultat exceptionnel	(4 037)	(1 354)	(2 683)
Participation des salariés	(0)	0	0
	1 827	395	1 433
Intégration fiscale			(2)
Crédit Impôt recherche		(400)	400
Rappel IS			(2)
TOTAL	1 827	(2)	1 829

G Situation fiscale différée (en K€)

	Situation au début de l'exercice		Situation à la fin de l'exercice		Mouvements de l'exercice	
	BASE	IMPOT	BASE	IMPOT	BASE	IMPOT
ACCROISSEMENTS	Néant		Néant		Néant	
ALLEGEMENTS		34.43%		33.33%		
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :						
Congés payés	306	105	304	101	(2)	(4)
Participation des salariés	108	37	0	0	(108)	(37)
Créances vulnérables & douteuses	136	47	128	43	(8)	(4)
Contribution Sociale de Solidarité	59	20	58	19	(1)	(1)
Ecart de conversion Passif	1	0	151	50	150	50
Produits financiers latents	0	0	8	3	8	3
	610	210	648	216	38	6

5 DIVERS

A Effectif :

Sur l'exercice, la moyenne se décompose ainsi :

Cadres	32
Agents de Maîtrise et Techniciens	15
Employés	64
Ouvriers	44
TOTAL	155

Contre 166 à la clôture de l'exercice précédent.

B Rémunérations perçues par les organes d'Administration et de Direction :

- Rémunérations y compris avantages en nature : 305 K€

C Informations concernant les entreprises liées

Montants en fin d'exercice :

Postes	2008 : montants concernant les entreprises		2007 : montants concernant les entreprises	
	Liées Filiales	Avec lesquelles la société à un lien	Liées Filiales	Avec lesquelles la société à un lien
BILAN :				
Participations	3 131		3 114	
Créances rattachées à participations	18 178		18 000	
Clients et créances rattachées	19 829		18 427	
Autres créances	1 410	0	1 039	0
Emprunts et dettes financières diverses	443		428	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	0		127	
Autres dettes	5 190		3 540	
RESULTAT :				
Chiffre d'affaires	23 539		24 885	
Autres produits	404		456	
Achats de marchandises				
Autres achats et charges externes	864	255	886	236
Salaires et Charges				
Autres produits financiers	0		18	
Autres charges financières	2		10	

Tableau liste des filiales et des participations :

SOCIÉTÉS OU GROUPES DES SOCIÉTÉS	CAPITAL	RESERVES et report à nouveau avant affectation des résultats	QUOTE-PART de capital détenue (en pourcentage)	VALEUR COMPTABLE		PRÊTS et AVANCES consentis par la société et non encore remboursés	MONTANT des cautions et avals donnés par la société	CHIFFRE d'affaires HT du dernier exercice écoulé	BENEFICE ou perte (-) du dernier exercice clos	DIVIDENDES encaissés par la société au cours de l'exercice	OBSERVATIONS
				des titres détenus							
				Brut	Nette						
<small>I - investissements directs II - Filiales (50 % ou moins du capital détenu par la société):</small>											
SOJERSEYS SARL 13, boulevard des Eblens 42124 LE COTEAU Cedex	18	3	99%	12	12			8	6		
SOPRADE SA 13, boulevard des Eblens 42124 LE COTEAU Cedex	3 200	-1 535	100%	3 049	3 049	18 748	3 900	23420	(-61)		
DEVERNOIS ESPANA Calle Velazquez 126, 7a A-B 28006 MADRID (Espagne)	12	3	100%	15	15	0	0	2301	-6		
SOCAD SARL 13, boulevard des Eblens 42124 LE COTEAU Cedex	100	792	98%	37	37	30	0	3 572	-42		
DEVERNOIS Luxembourg Rue Philippe 2, 23 L 2348 Luxembourg	12	0	100%	12	12	218	0	346	-5		
DEVERNOIS Portugal Avenida F Pessoa Lisbonne	5	0	100%	5	5	2	0	0	-1		



D Engagements à la clôture

Engagements donnés :

- Engagements de garanties concernant les entreprises liées (y compris Italie 6)
Total 3 961K€

Engagements reçus :

- Créances assorties de garanties 12 K€
(prêt garanti par une caution sur un fond de commerce portugais)

Engagements de départ en retraite selon un régime à prestations définies :

La société gère les indemnités allouées à ses salariés partant à la retraite selon un régime à prestations définies interne. Les droits des salariés prévus par la Convention Collective applicable à l'entreprise ne sont pas provisionnés dans les comptes. Les indemnités de départ en retraite qui en découlent sont prises en charge lors de leur règlement. La charge théorique potentielle, charges sociales comprises, s'élève à 332 K€. Cette estimation, retenue à monnaie constante, prend en compte la totalité du personnel présent dans l'entreprise au 31 décembre 2008. Ce montant est par ailleurs affecté d'un coefficient exprimant la probabilité d'être présent au moment de l'âge de la retraite.

La méthode de calcul utilisée est la méthode dite rétrospective.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation 4 %
- Age conventionnel de départ 65 ans en application de la loi Fillon
- Conditions de départ Départ volontaire à l'âge conventionnel
- Droit acquis Convention collective de l'entreprise qui s'applique

Le taux d'actualisation retenu par le groupe devrait s'élever au 31/12/08 à 5,2%. En considération du niveau exceptionnel de ce taux et de la baisse attendue pour 2009, et afin d'éviter un effet de yo-yo entre l'exercice 2008 (produit) et l'exercice 2009 (charge), qui impacterait directement le 1er semestre 2009, le groupe a choisi de retenir un taux moyen entre le taux au 31/12/07 (2%) et celui au 31/12/08 (5,2 %), fixé à 4%.

Droit individuel à la formation

Le volume d'heures de formation accumulé correspondant aux droits acquis s'élève à 9 915 heures au 31/12/2008.

E Soldes intermédiaires de gestion

En milliers d'euros	2008	%	2007
Chiffre d'affaires	35 696		37 399
Production stockée	1 227		(199)
Production de l'exercice	36 923	100%	37 598
Consommation de l'exercice	21 893	59%	21 956
Valeur ajoutée	15 030	41%	15 642
Impôts et taxes	619	2%	590
Charges de personnel	6 742	18%	7 099
Excédent brut d'exploitation	7 670	21%	7 953
Reprises provisions d'exploitation et transfert de charges	5 475		4 780
Autres produits	514		592
Dotations amortissements et provisions d'exploitation	(7 058)		(6 497)
Autres charges	(911)		(311)
Résultat d'exploitation	5 690	16%	6 517
Produits financiers	711		584
Charges financières	(537)		(219)
Résultat financier	174	0%	365
Résultat courant	5 864	16%	6 882
Produits exceptionnels	973		1 303
Charges exceptionnelles	5 010		3 641
Résultat exceptionnel	(4 037)	(11)%	(2 338)
Résultat avant participation et impôts	1 827	5%	4 544
Participation des salariés	(0)		(108)
Impôts sur les bénéfices	(2)	(0)%	(1 472)
Résultat Net	1 829	5%	2 964

F Capacité d'autofinancement

	2008	2007
Excédent brut d'exploitation	7 670	7 953
+ transfert de charges	93	245
+ autres produits	514	591
- autres charges	(911)	(311)
+ produits financiers	697	563
- charges financières	(511)	(206)
+ Produits exceptionnels	100	15
- Charges exceptionnelles	(4 698)	(3 418)
- participation	0	(108)
- impôts sur les bénéfices	2	(1 472)
Capacité d'autofinancement	2 957	3 852

G Tableau de financement

EMPLOIS	2008		2007		RESSOURCES	2008		2007	
Distributions mises en paiement	2 004		11 499		Capacité d'autofinancement	2 957		3 852	
Exit tax	0		0		Cessions et réductions de d'actif :				
Acquisitions d'éléments d'actif :					• incorporel	0		46	
• incorporels	1 655		1 420		• corporel	173			
• corporels	289		127		• financier	77		83	
• financiers	196		0		Augmentation des capitaux propres				
charges à répartir					Augmentation des dettes financières	406		234	
Réduction de capitaux propres					Total Ressources	3 612		4 216	
Remboursement de dettes financières	954		1 643		Variation du fonds de roulement (emploi net)	1 857		10 473	
Augmentation d'avances financières	371								
Total Emplois	5 469		14 689						
Variation du fonds de roulement (ressource nette)			0						

Variation du fonds de roulement net global

	Besoins	2008		2007
		Dégagement	Solde	
Variation des actifs d'exploitation :				
Stocks et en cours	1 623			
Créances clients et rattachées	384			
CCA et écarts de conversion	5			
Autres créances	1 399			
Variation des dettes d'exploitation :				
Dettes fournisseurs et rattachées		76		
Dettes fiscales et sociales	317			
Autres dettes		1 321		
Totaux	3 728	1 397		
Variation nette exploitation			2 331	987
Variation trésorerie :				
Totaux				
Variation nette trésorerie			4 188	11 460
Variation du fonds de roulement			1 857	10 473



Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de la Société DEVERNOIS,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SA DEVERNOIS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, ont porté notamment sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable, sur les bases des éléments disponibles à la date d'arrêtés des comptes, des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, notamment pour ce qui concerne :

- ◆ La valorisation et la dépréciation des actifs :
 - Titres des filiales,
 - Stocks,
 - Créances ;
- ◆ Les provisions pour risques et charges.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- ◆ la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- ◆ la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

ROANNE, le 27 mars 2009.
Les Commissaires aux Comptes

GESCOMM
Patrick CASPAR
Associé

EXCO FIDOGEST
Frédéric VILLARS
Associé

Membres de la Compagnie Régionale de Lyon

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

I CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS AUTORISES AU COURS DE L' EXERCICE

En application de l'article L.225-88 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1.1 ABANDON DE CREANCES AUX FILIALES DE DISTRIBUTION

Votre société a consenti des abandons de créances à caractère commercial à ses filiales de distribution, qui se répartissent comme suit :

Filiales bénéficiant des abandons de créances :	Montant des abandons de créances (ht) au 31 décembre 2008 (en euros)
SO.FRA.DE	2 760 000
DEVERNOIS BELGIQUE	1 301 000
DEVERNOIS ESPAGNE	450 000
ITALIE 6	60 000
DEVERNOIS LUXEMBOURG	78 000
Total	4 649 000

Cette convention a fait d'objet d'une autorisation donnée par votre conseil de surveillance en date du 15 décembre 2008, pour un montant global d'abandons de créances, de DEVERNOIS à SO.FRA.DE et ses filiales, limité à 4,7 millions d'euros.

1.2 AVANCES FINANCIERES

1.2.1 DEVERNOIS Luxembourg

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008, votre société a souscrit un emprunt de 200 KE pour le compte de sa filiale DEVERNOIS Luxembourg. Cette somme a été transférée au compte courant « DEVERNOIS Luxembourg », et sera remboursée de façon mensuelle en capital plus intérêts, pendant toute la durée du prêt.

Le solde de l'avance financière au 31 décembre 2008 s'élève à 178 768 euros.

Cette convention a fait d'objet d'une autorisation donnée par votre conseil de surveillance en date du 25 avril 2008.

1.2.2. DEVERNOIS Portugal

Dans le cadre de la création de sa filiale DEVERNOIS Portugal, votre société lui a consenti une avance en compte courant de 1 563 euros. Le solde de l'avance financière au 31 décembre 2008 est de 1 563 euros.

Cette convention a fait d'objet d'une autorisation donnée par votre directoire en date du 28 juillet 2008.

2 CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L' EXECUTION S' EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Par ailleurs, en application du Code de Commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.



2.1 AVANCES FINANCIERES

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2008, votre société a consenti une avance financière de 18 millions euros à sa filiale SO.FRA.DE.

Cette avance n'est pas rémunérée.

Nous vous rappelons que cette convention est couverte par l'autorisation globale, donnée par votre conseil en date du 13 décembre 2007, pour un montant d'avances financières de DEVERNOIS à SO.FRA.DE et ses filiales limité à 20 millions d'euros.

2.2 AVANCES EN COMPTE COURANT

Votre société détient sur ses filiales des avances en compte courant non rémunérées qui se répartissent comme suit au 31 décembre 2008 :

Avance en compte courant de DEVERNOIS à :	Solde du compte courant au 31 décembre 2008 (en euros)
SO.FRA.DE	748 102
SOCAD	30 161
DEVERNOIS LUXEMBOURG	39 167
ITALIE 6	590 727

2.3 COMPTES COURANTS CREDITEURS DES FILIALES

Les sommes laissées en comptes courants par les sociétés filiales se répartissent comme suit au 31 décembre 2008 :

Avance en compte courant des filiales à DEVERNOIS :	Solde du compte courant au 31 décembre 2008 (en euros)
DEVERNOIS ESPAGNE	241 769
SOJERSEYS	29 766

L'avance en compte courant consentie à la société SOJERSEYS porte intérêts pour 2008 au taux de 6,21 %, soit 1 381 euros pris en charge sur l'exercice.

2.4 COMPTES COURANTS DES MEMBRES DU DIRECTOIRE ET DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Les sommes laissées en comptes courants dans l'exercice par Mesdames Zélia BOEL et Séverine BRUN, Monsieur Thierry BRUN s'élèvent au 31 décembre 2008 à 1 503 euros. Les comptes courants d'associés ont été rémunérés au taux de 6,21 %, et le montant des intérêts pris en charges pour l'exercice est de 2 372 euros.

2.5 PARTICIPATION AUX OPERATIONS PUBLICITAIRES

Les filiales et sous-filiales de votre société lui ont facturé des frais de participation aux opérations publicitaires. Les montants pris en charges par votre société pendant l'exercice sont les suivants :

Participation facturée par :	Charges comptabilisées chez DEVERNOIS (en euros)
SO.FRA.DE	421 200
ITALIE 6	38 259
DEVERNOIS BELGIQUE	92 700
DEVERNOIS ESPANA	49 800
DEVERNOIS LUXEMBOURG	9 300
Total	611 259

2.6 LOCATION GERANCE

Pendant l'exercice 2008, votre société a pris en charges une redevance de 7 622 euros (ht) au titre de la location-gérance du fonds de commerce de la SARL SOJERSEYS.

2.7 LOCATIONS

La SCI DISPRO loue à votre société des locaux d'exploitation, sis boulevard de la Poterie, Le Coteau. A ce titre, votre société a pris en charges sur l'exercice 2008 des loyers pour un montant total de 276 044 euros (ht).

2.8 PRESTATIONS ET FRAIS COMMERCIAUX

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2008, DEVERNOIS ESPANA a facturé à votre société des prestations et frais commerciaux pour un montant total de 245 351 euros. La facturation de ces frais est la contrepartie de la reprise par DEVERNOIS de la commercialisation directe de ses articles sur le territoire espagnol depuis le 1er janvier 2000.

2.9 PRESTATIONS D'ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

Votre société a facturé aux sociétés SO.FRA.DE, SOJERSEYS, et SOCAD des prestations d'assistance administrative. Les produits comptabilisés au titre de l'exercice se répartissent comme suit :

Prestations administratives facturées par DEVERNOIS à :	Produits comptabilisés chez DEVERNOIS (en euros)
SO.FRA.DE	347 000
SOJERSEYS	500
SOCAD	27 000
Total	374 500

2.10 ENGAGEMENTS DONNES A SO.FRA.DE ET SES FILIALES

Votre société a donné sa caution, non rémunérée :

- en garantie des emprunts contractés par sa filiale SO.FRA.DE auprès des banques suivantes, pour des soldes d'emprunts au 31 décembre 2008.

Banques bénéficiaires :	Montant des emprunts cautionnés par DEVERNOIS (en euros)
B.N.P.	1 636 005
CREDIT AGRICOLE	429 299
CREDIT LYONNAIS	1 172 229
HSBC	110 568
BCME	549 904
Total	3 898 005

- au profit du bailleur des murs de sa filiale ITALIE 6. La caution garantit la somme de 60 730 euros (100 527 francs suisses).

Nous vous rappelons que ces conventions sont couvertes par l'autorisation globale de caution par DEVERNOIS, donnée par votre conseil en date du 13 décembre 2007, pour un montant d'engagements de SO.FRA.DE et ses filiales limité à 10 millions d'euros.

2.11 PRESTATIONS DE GESTION ET DE DIRECTION GENERALE

La société H.S.T.B., dont les co-gérants sont Madame Séverine BRUN et Monsieur Thierry BRUN, effectue pour le compte de DEVERNOIS une mission générale de gestion et de direction générale du groupe et de développement commercial, de direction des collections, de gestion administrative et de traitement des dossiers contentieux et pré-contentieux, ainsi que toutes autres prestations qui pourraient être utilement apportées.

Les prestations de services sont rémunérées de la façon suivante :

- direction générale : 1 000 euros hors taxe par journée d'intervention,
- direction des collections : 200 000 euros hors taxe par an,
- prestation de gestion administrative et de traitement des dossiers contentieux et pré-contentieux : 1 000 euros hors taxe par journée d'intervention.

Les prestations prises en charges sur l'exercice 2008 s'élèvent à 255 000 euros.

La dette fournisseur au 31/12/2008 est de 50 232 euros.

ROANNE, le 2 avril 2009
Les Commissaires aux Comptes

GESCOMM
Patrick CASPAR
Associé

EXCO FIDOGEST
Frédéric VILLARS
Associé

Membres de la Compagnie Régionale de Lyon



Rapport du président du conseil de surveillance sur le fonctionnement du conseil et le contrôle interne

article L.225-68 du Code du Commerce

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L.225-68 alinéa 6 du Code de Commerce, nous vous rendons compte aux termes du présent rapport :

- Des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil de Surveillance et de votre Directoire
- Des procédures de contrôle interne mises en place par la Société ;
- Des éventuelles limitations apportées par le Directoire aux pouvoirs du Directeur Général délégué.

1 CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE DIRECTOIRE

1.1 COMPOSITION

Nous vous rappelons que votre Société est devenue depuis le 27 juin 2002 une société à Directoire et Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance est composé de Monsieur Jean-Bernard Devernois, Président, de Madame Zélia Boel, vice présidente, de Madame Annie Devernois et Monsieur Eric Boel. Aucun de ces membres du Conseil de Surveillance n'exerce de fonctions opérationnelles dans l'entreprise.

Ses membres sont nommés pour une période de 6 ans et devront d'ailleurs à ce titre être renouvelés lors de l'Assemblée Générale pour un nouveau mandat éventuel qui courrait alors jusqu'en 2013.

Le Directoire est composé de Monsieur Thierry Brun, Président, et de Madame Séverine Brun Directeur Général de la société Devernois.

La liste des membres du Conseil de Surveillance ainsi que la liste des membres du Directoire faisant apparaître, le cas échéant, les fonctions qu'ils occupent au sein d'autres sociétés, figurent dans le rapport de gestion.

1.2 ATTRIBUTIONS

Le conseil de Surveillance exerce sa mission conformément aux termes de la loi en nommant les membres du Directoire dont il supervise la gestion et autorise certains actes définis par les dispositions légales et statutaires.

Il examine les états financiers, en particulier les comptes annuels et le rapport de gestion du Directoire et rend compte de ses remarques à l'assemblée générale des actionnaires.

Le Directoire est en charge de la gestion de la société qu'il représente. Il définit la stratégie de développement de la société et met en œuvre ses orientations commerciales et financières en relation avec les acteurs opérationnels.

Le Directoire est notamment compétent pour la détermination, la mise en place et le contrôle de la stratégie de la société, la nomination des personnes clés, la communication externe et la politique générale de la société.

Par ailleurs, de par leurs fonctions opérationnelles, les membres du Directoire prennent les principales décisions de gestion de la société.

Dans ce cadre, le Directoire se réunit avec les responsables de principaux services aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige, et au moins deux fois par an en Juin et en Décembre pour la présentation des deux budgets saisonniers, et dans le mois qui suit la fin de chaque trimestre civil pour examiner les comptes trimestriels et le révisé de la partie de l'exercice restant à courir.

1.3 FREQUENCE DES REUNIONS

Dans le mois qui suit chaque trimestre civil, le Directoire présente aux Conseil de Surveillance les comptes et les perspectives d'activité.

1.4 CONVOCATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Les membres du Conseil de Surveillance sont convoqués conformément aux dispositions de l'article 19 des statuts.

1.5 INFORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Les membres du Conseil de Surveillance disposent dans les délais suffisants de tous les documents nécessaires pour leur permettre de prendre les décisions appropriées.

1.6 TENUE DES REUNIONS

Les réunions du Conseil de Surveillance et les réunions du Directoire se déroulent au Siège Social.

1.7 PROCES VERBAUX DES REUNIONS

Les membres du Conseil de Surveillance ou du Directoire reçoivent les procès-verbaux dans le mois qui suit la réunion.

2 PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

Le Groupe Devernois appréhende le contrôle interne comme un ensemble de processus, mis en œuvre par les dirigeants et le personnel de l'organisation, destiné à leur donner en permanence une assurance raisonnable que :

- ◆ Les opérations sont réalisées, sécurisées, optimisées et permettent à l'organisation d'atteindre ses objectifs de base liés à la performance, la rentabilité et la protection du patrimoine.
- ◆ Les informations financières sont fiables
- ◆ Les lois, les réglementations et les directives de l'organisation sont respectés.

2.1 DESCRIPTION DE L'ORGANISATION GENERALE DES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE AU NIVEAU DE LA SOCIETE

2.1.1 Les objectifs :

Le référentiel de contrôle interne est l'affirmation du Président d'homogénéiser et d'optimiser le contrôle interne et les modes opératoires entre les services et salariés de l'entreprise.

Il a notamment pour objet de :

- ◆ Veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
- ◆ Vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société dans le but essentiel de pérenniser les éléments d'actifs de la société et du Groupe en général.

2.1.2 Les limites du contrôle interne :

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreur et fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

Ainsi, les systèmes comptables et de contrôle interne ne donnent pas à la Direction la certitude que les objectifs fixés sont atteints, et ce en raison des limites inhérentes au fonctionnement de tout système. Ces limites sont notamment les suivantes :

- Le coût d'un contrôle interne ne doit pas excéder les avantages escomptés de ce contrôle ;
- Le risque de l'erreur humaine due à la charge de travail, la négligence, la distraction... ne peut être totalement éliminé ;
- L'éventualité qu'une personne chargée de réaliser un contrôle interne abuse de ses prérogatives, par exemple un membre du comité de Direction passant outre le contrôle ;
- La possibilité que les procédures ne soient plus adaptées en raison de l'évolution de la situation, et donc que les procédures ne soient plus appliquées.



2.1.3 Les opérateurs

Le Directoire insuffle une culture d'entreprise forte où le contrôle interne est très présent. Il définit les objectifs, la stratégie du Groupe et transmet à chaque Directeur de services les grandes orientations qui leur permettent de situer l'environnement de contrôle interne.

La Direction Financière est le garant de la fiabilité de l'information financière du Groupe et joue, à ce titre, un rôle important dans le dispositif de contrôle interne. Rassemblant les services comptable, relations humaines, informatiques, trésorerie elle dispose d'une vue transversale de tous les flux de l'information financière.

Les Directeurs de services sont responsables de l'élaboration et du suivi des dispositifs de contrôle interne au sein de leurs services. Conformément à l'organigramme du Groupe, ils sont directement rattachés au président du Directoire et lui rendent compte tous les mois lors de l'analyse des tableaux de bord en comité de Direction.

La Société ne dispose pas d'un service d'audit interne ou contrôle de gestion, mais s'appuie sur des procédures et des tests de fonctionnement qui sont régulièrement révisés et actualisés par un cabinet d'expertise comptable et par les commissaires aux comptes.

2.1.4 L'organisation générale des procédures de contrôle interne

Le système de contrôle interne de la société est principalement basé sur :

- ◆ L'implication quotidienne des responsables de département, du Directeur Général et du président du Conseil de Surveillance et des autres membres du Conseil de Surveillance.
- ◆ l'existence d'un code d'éthique informel partagé par l'ensemble du personnel
- ◆ des domaines de responsabilités clairement établis
- ◆ le principe de délégation et de supervision
- ◆ Une séparation des tâches entre fonctions d'autorisation, d'action, de contrôle, d'enregistrement et de paiement

Ces principes sont les éléments de base qui servent à l'établissement des procédures qui régissent les différents services de l'entreprise et notamment les flux relatifs aux services achats, ventes, trésorerie, ressources humaines.

Concernant les risques majeurs, ceux-ci sont identifiés et suivis par le conseil de surveillance. Il s'agit :

- ◆ Risques liés à la création
- ◆ Risques liés à la concurrence
- ◆ Risques liés aux salariés clés
- ◆ Risques liés à la rupture des contrats fournisseurs
- ◆ Risques liés à la taille de la société
- ◆ Risques liés au sourcing à l'international

2.1.5 Contrôle interne relatif à l'information financière

Le contrôle interne comptable et financier est constitué par le dispositif de la société défini et mis en œuvre sous sa responsabilité en vue d'assurer, dans la mesure du possible, une gestion comptable et un suivi financier rigoureux de ses activités, visant à répondre aux objectifs définis ci-après.

A ce titre le contrôle interne comptable et financier est un élément majeur du contrôle interne global. Il concerne l'ensemble des processus de production et de communication de l'information comptable et financière et concourt à la production d'une information fiable et conforme aux exigences réglementaires.

Le Groupe dispose d'outils participant au dispositif de contrôle interne. Des budgets d'exploitation et d'investissements détaillés sont déclinés par structures juridiques, services et enfin sections analytiques. Ils sont suivis mensuellement lors de réunions des comités de Direction où tous les écarts significatifs sont analysés afin de bien s'assurer du bon fonctionnement des opérations et de la mise en place des mesures correctrices éventuelles.



La société a mis en place une procédure mensuelle de remontées d'informations financières et comptables. Cette procédure concerne à la fois les sociétés françaises mais aussi les filiales étrangères. Cette procédure est appuyée selon la réglementation en vigueur d'une clôture intermédiaire au 30 juin qui permet le cas échéant de corriger les écarts d'appréciation du résultat présenté chaque mois au comité de Direction.

Même si l'on ne peut se satisfaire de cette seule conclusion, il faut noter que la procédure actuelle de détermination des résultats mensuels n'a jamais montré d'écarts significatifs lors des comparaisons avec les clôtures définitives et auditées des mois de juin et décembre de chaque année. On peut donc en tirer comme conclusion que la maîtrise des procédures comptables et financières de la société est cohérente avec le niveau d'informations souhaité par les instances de Direction.

Les informations concernent les éléments clés de l'exploitation du Groupe tels que les comptes de résultat, les niveaux de chiffre d'affaires et marges, les niveaux de stocks, les situations de trésorerie sont présentées mensuellement au comité de Direction par la Direction Financière. Ces informations sont issues de l'étroite collaboration entre les services comptables et la Direction Financière pour l'activité de la France et des informations données par les experts comptables désignés pour les filiales étrangères.

En effet, chaque filiale dispose de son propre service comptable. Les comptes des filiales sont établis par un Cabinet d'Expertise Comptable et contrôlés par les Commissaires aux Comptes du groupe, dans le cadre de l'audit des comptes consolidés.

Ces informations sont d'abord validés sur leur cohérence par le Directeur Administratif et Financier avant d'être synthétisées sur une base consolidée pour les comités de Direction. Les écarts éventuels sont alors analysés avec les responsables de départements par le Président du Directoire et le Directeur Administratif et Financier.

Lors des comités de Direction, les analyses d'écarts sont présentés par le Directeur Administratif et Financier et font éventuellement l'objet d'analyses plus approfondies avec certains des membres du comité de Direction concernés par ceux-ci. Des actions correctives sont alors mises en place et leur suivi est effectué lors des comités de Direction ultérieurs.

2.2. DESCRIPTION SYNTHETIQUE DES PROCEDURES D' ELABORATION ET DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION FINANCIERE

2.2.1 ORGANISATION DU SYSTEME COMPTABLE

L'ensemble de la comptabilité du Groupe Devernios est traitée sur place sur un système informatique standard fourni par des prestataires extérieurs reconnus et dont les solutions sont utilisées par d'autres entreprises. Un nouveau logiciel de comptabilité a d'ailleurs été implanté au début de l'année 2008 pour permettre de satisfaire à des exigences d'accélération dans l'obtention des de ceux-ci. L'objectif étant de disposer au plus tard le 20 du mois N+1 des résultats consolidés du Groupe pour le mois N. Cet objectif a été atteint sur l'année et a permis notamment des gains de temps significatifs sur des tâches sans valeur ajoutée répartis par la suite sur des travaux de suivis et de contrôle des engagements de dépenses.

Les principes comptables suivis sont ceux du Plan Comptable Général Français.

La société dispose d'une comptabilité générale et d'une comptabilité budgétaire permettant de donner rapidement à la Direction Générale les données synthétiques nécessaires pour piloter l'activité.

Des comptes semestriels et annuels sont établis et mis en forme par le cabinet d'expertise-comptable, qui assure aussi un contrôle ponctuel des informations trimestrielles communiquées par la société.

L'ensemble de la consolidation est également assuré par ce même cabinet d'expertise comptable en collaboration étroite avec les services internes de la société.

La communication financière est assurée avec l'AMF par le Directeur Administratif et Financier, et avec la Presse par le Président du Directoire, le Directeur Général Délégué et le Directeur Administratif et Financier.

Les comptes consolidés et sociaux sont établis dans le cadre des dispositions légales et réglementaires actuellement en vigueur. Conformément à l'article européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés publiés au titre de l'exercice 2008 sont établis selon les normes comptables internationales dictées par l'IASB (International Accounting Standards Board). Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting) et les IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations.



Les comptes sociaux sont présentés conformément aux règles 99.02.2002-10 et 2004-06 du comité de la Réglementation Comptable. Les options prévues par le Plan Comptable Général sont retenues, afin d'être le plus en conformité avec les normes comptables internationales IFRS, sauf si des considérations fiscales l'en empêchent. Les méthodes comptables arrêtées en 2007, pour tenir compte des différentes évolutions réglementaires, ont été appliquées sans changement en 2008.

3 POUVOIRS DU DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

Nous vous précisons qu'aucune limitation n'est apportée aux pouvoirs du Directeur Général Délégué, qui dispose des mêmes pouvoirs que le Président du Directoire.

Le Président du Conseil de Surveillance



Rapport des commissaires aux comptes sur les procédures de contrôle interne pour l'exercice clos le 31 décembre 2008

Rapport des commissaires aux comptes établi en application du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de Commerce, sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance de la société DEVERNOIS SA, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de la Société DEVERNOIS,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la Société DEVERNOIS et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre Société conformément aux dispositions de l'article L.225 - 68 du Code de Commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil de Surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par les articles L.225-68 du Code de Commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- ♦ de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière et,
- ♦ d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225 - 68 du Code de Commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- ♦ prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que la documentation existante ;
- ♦ prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- ♦ déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission, font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 225 - 68 du Code de Commerce.

Fait à ROANNE – le 27 mars 2009
Les Commissaires aux Comptes

GESCOMM
Patrick CASPAR
Associé

EXCO FIDOGEST
Frédéric VILLARS
Associé



TEXTES DES RESOLUTIONS PROPOSEES

PREMIERE RESOLUTION

↳ Approbation des rapports du Directoire, du Président du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux Comptes, des comptes et du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2008
Quitus des mandats aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion établi par le Directoire, du rapport du Conseil de Surveillance, du rapport du Président du Conseil de Surveillance prévu à l'article L. 225-68 du Code de Commerce et des rapports des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels à savoir le bilan, le compte de résultats et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2008 tels qu'il lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

↳ Approbation des rapports du Directoire, des Commissaires aux Comptes et des comptes consolidés

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du groupe et des rapports des Commissaires aux Comptes approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008 tels qu'il lui ont été présentés.

TROISIEME RESOLUTION

↳ Approbation des charges et dépenses non déductibles

En application de l'article 233 quater du Code Général des Impôts, l'assemblée générale approuve les dépenses et les charges visées à l'article 39-4 dudit code qui s'élève au montant global de 42 K€ et qui ont donné lieu à une imposition de 14 K€.

QUATRIEME RESOLUTION

↳ Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2008

L'assemblée générale approuve la proposition du Directoire et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 1.829.561,74 € de la façon suivante :

- à titre de dividendes aux actionnaires, soit la somme de 1.046.703,00 €
- au poste "autres réserves" le solde, soit la somme de 782.858,74 €

Le dividende par action se trouve ainsi fixé à 3,50 €.

Le paiement des dividendes sera effectué au siège social à compter du 27 avril 2008.

Il est précisé que les dividendes distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008 sont éligibles à la réfaction de 40% dont peuvent bénéficier les personnes physiques.

Dans le cas où lors de la mise en paiement du dividende la société détiendrait certaines de ses propres actions, le bénéfice correspondant aux dividendes non versés en raison de cette détention seront affectés au compte "Report à nouveau".

Conformément à la loi, l'assemblée générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

	Nombre d'actions	Dividende distribué	Revenus éligibles à la réfaction de 40 %
Exercice			
2005	299 058	1,70 €	1,70 € *
2006	299 058	38,45 €	38,45 € *
2007	299 058	6,70 €	6,70 € *

* pour les personnes physiques

CINQUIEME RESOLUTION

↳ **Approbation du rapport spécial établi par les Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 225-86 du Code de Commerce**

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 225-86 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, approuve les conventions qui y sont mentionnées.

SIXIEME RESOLUTION

↳ **Renouvellement de la possibilité pour la société d'opérer en bourse sur ses propres actions**

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, autorise, conformément aux articles L 225-209 et suivants du Code de Commerce, la société DEVERNOIS SA à racheter en bourse ses propres actions ordinaires, pour un montant maximum représentant 10% du capital social.

L'objectif de cette autorisation consiste à procéder à des opérations en fonction des situations de marché, et à régulariser le cours par intervention systématique en contre tendance sur le marché.

Les achats d'actions effectués en vertu de cette autorisation et leur revente éventuelle seront exécutés dans les limites suivantes :

- le prix maximum d'achat ne devra excéder 180 € par action et le prix minimum de vente ne devra pas être inférieur à 120 € par action, sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la société.

La présente autorisation est valable pour une durée de dix huit mois à compter de la présente assemblée.

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au Conseil de Surveillance avec faculté de délégation pour :

- ◆ passer tous ordres en bourse,
- ◆ conclure tous accords en vue d'effectuer toutes formalités, toutes déclarations auprès de tous organismes,
- ◆ remplir toutes autres formalités,
- ◆ et d'une manière générale, faire tout ce qui sera nécessaire.

SEPTIEME RESOLUTION

↳ **Renouvellement des mandats d'un des commissaires aux comptes titulaire et suppléant**

L'assemblée générale, après avoir constaté que les mandats du Cabinet EXCO-FIDOGEST et de Monsieur François Régis VIGNON, Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant, arrivaient à expiration avec la présente assemblée, décide de renouveler ces mandats pour une nouvelle période de six années qui expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

HUITIEME RESOLUTION

↳ **Pouvoirs à donner**

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copie ou d'extrait du présent Procès Verbal pour remplir toutes les formalités de droit.

DEVERNOIS

Siège social :
13 boulevard des Etines - BP 9 -
42124 LE COTEAU Cedex

RCS: ROANNE B 405 880 485 - 58 B 48

Téléphone : 04 77 44 21 00
Télécopie: 04 77 44 21 04

Site: www.devernois.fr



DEVERNOIS

www.devernois.fr